



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9545^e séance

Jeu­di 8 fév­rier 2024, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} Persaud	(Guyana)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Gaouaoui
	Chine	M. Zhang Jun
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Japon	M. Iriya
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Kumanga
	République de Corée	M. Cho
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Lettre datée du 5 février 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/134)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Lettre datée du 5 février 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/134)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, et je prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, est escorté à la table du Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Albin Kurti à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/134, qui contient le texte d'une lettre datée du 5 février 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ziadeh.

M^{me} Ziadeh (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par vous remercier, Madame la Présidente, de cette occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les derniers événements en cours au Kosovo.

Il y a près d'un an, deux accords ont été conclus, à Bruxelles le 27 février et à Ohrid le 18 mars, ouvrant la voie à des négociations et à une collaboration mutuelle.

Toutefois, en raison d'un désaccord sur la chronologie de leur mise en œuvre, les progrès ont été bloqués. Les événements qui ont suivi, tels que les élections partielles dans quatre municipalités du nord du Kosovo, au cours desquelles les maires ont été élus par à peine 3,47% des électeurs, les affrontements qui s'en sont suivis à proximité des bâtiments de ces municipalités le 29 mai, faisant de nombreux blessés parmi les civils et le personnel de la Force de paix au Kosovo (KFOR), et la grave atteinte à la sécurité survenue à Banjska le 24 septembre, au cours de laquelle plusieurs personnes ont trouvé la mort et qui fait toujours l'objet d'une enquête, ont constitué de sérieux revers.

Malgré la résurgence, à la fin de l'année dernière, d'une dynamique relativement positive – avec les progrès concernant les plaques d'immatriculation des véhicules, la feuille de route sur l'énergie, les documents douaniers et la participation des Serbes du Kosovo au lancement du référendum sur l'annulation de l'élection des maires –, les décisions unilatérales sur des questions qui relèvent clairement du processus de dialogue politique et des accords qui le régissent suscitent de vives inquiétudes. Quelles que soient la partie qui les prennent et les justifications fournies, et en l'absence d'une communication sans ambiguïté, de telles décisions entretiennent et attisent de manière prévisible un climat d'insécurité et de méfiance.

Récemment, le 27 décembre 2023, le Conseil de la Banque centrale du Kosovo a adopté une nouvelle réglementation et annoncé qu'à compter du 1^{er} février 2024, la seule monnaie autorisée pour les transactions en espèces au Kosovo serait l'euro. Peu d'explications ont été données, en dépit du fait que, depuis 1999, le dinar est de facto la principale monnaie utilisée pour les transactions en espèces et les transactions commerciales dans les zones à majorité serbe du Kosovo. Des dizaines de milliers de personnes en pâtissent, ainsi que l'économie, qui dépend de leur pouvoir d'achat. Plus précisément, cette réglementation interrompt les paiements aux personnes employées par des institutions financées par la Serbie au Kosovo, et à certains bénéficiaires de subventions agricoles et de prestations sociales, ainsi que de pensions de retraite. Les petites et moyennes entreprises, les services de santé et d'éducation, y compris les services de garde d'enfants, seront également gravement perturbés, car ils sont depuis longtemps habitués à recevoir des fonds de la Serbie. Cette décision, en particulier du fait du bref délai prévu pour son entrée en vigueur et de ses conséquences sur l'accès futur des personnes concernées aux services socioéconomiques de base, préoccupe les communautés locales et les interlocuteurs internationaux.

En réponse aux préoccupations évidentes que cette mesure a suscitées, les autorités kosovares ont annoncé, le 6 février, une période de transition d'un mois pour sa mise en œuvre, ainsi qu'une campagne de communication. Pourtant, toutes les préoccupations concernant les flux monétaires en dinars ne semblent pas avoir été levées, puisqu'un camion de transfert de fonds s'est vu refuser l'entrée au Kosovo le 7 février. Par ailleurs, aucune mesure judiciaire et administrative n'a été prise à ce jour pour régler la question des 4 millions de dinars confisqués par le Service de police du Kosovo le 3 février dans la municipalité de Pejë/Peć.

Comme l'ont souligné de nombreux partenaires internationaux, ces questions relèvent des accords de Bruxelles de 2013 et 2015, au titre desquels il a été décidé de créer l'Association/Communauté des municipalités à majorité serbe.

Je tiens à rappeler que, quelle que soit leur légalité ou leur justification, les mesures prises doivent tenir compte de leurs effets sur la population concernée. À défaut, celles-ci non seulement accroissent les tensions, mais compromettent également les chances d'instaurer durablement la paix et la sécurité au sein de toutes les communautés du Kosovo. Dans l'esprit de la prévention des conflits, il faut faire davantage pour gagner les cœurs et les esprits des communautés non majoritaires.

Le 26 janvier et le 2 février, le Service de police du Kosovo a mené des opérations contre des installations utilisées par la communauté non majoritaire serbe dans les municipalités de Dragash/Dragaš, Pejë/Peć, Klinë/Klina et Istog/Istok, ainsi que contre un centre de santé local à Pristina. Le Service de police du Kosovo a annoncé que, dans ces quatre municipalités, divers documents avaient été saisis, les bâtiments mis sous scellés et les membres du personnel placés en garde à vue pour être interrogés, avant d'être relâchés. En outre, au cours d'une précédente opération de police à Pejë/Peć le 2 janvier, des journalistes de Radio Goraždevac, le seul média serbe du Kosovo dans cette région, ont déclaré avoir été arrêtés et fouillés alors qu'ils avaient présenté des cartes de presse valides.

Comme les membres du Conseil le savent, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et nos partenaires principaux attachent la plus haute importance à ce que la liberté des médias et la liberté d'expression soient garanties en toutes circonstances.

Ni la nouvelle réglementation de la Banque centrale du Kosovo ni les récentes opérations du Service de police du Kosovo n'ont contribué à la désescalade, comme l'ont demandé à plusieurs reprises les interlocuteurs internationaux. À cet égard, je ne saurais trop insister sur le rôle

dissuasif clef que la Force internationale de sécurité au Kosovo continue de jouer sur le terrain aujourd'hui.

Dans toutes mes déclarations, y compris la plus récente, le 6 février, j'ai réaffirmé l'importance du respect de l'état de droit, à l'abri de toute influence politique, et j'ai également répété que toutes les mesures connexes devaient être conformes aux principes des droits humains. Je continuerai à appeler Pristina et Belgrade à prendre part activement et de bonne foi au dialogue facilité par l'Union européenne, qui permet d'aborder les questions politiques les plus sensibles qui touchent les différentes communautés. Il est crucial que les efforts visant à trouver des solutions négociées et mutuellement acceptées se poursuivent. Le seul moyen viable de parvenir à la stabilité, à la prospérité et à la sécurité est de poursuivre les efforts pour renforcer la confiance et le respect mutuels.

L'histoire a montré à maintes reprises que ce ne sont pas les mesures unilatérales qui permettent de parvenir à des solutions justes, mais plutôt un engagement soutenu et inébranlable en faveur d'une communication et d'un dialogue ouverts. Nous poursuivrons nos efforts pour encourager toutes les parties prenantes à donner la priorité à la confiance et au renforcement de la confiance, non seulement au niveau local, mais à tous les niveaux, y compris entre les communautés et les institutions. La confiance ne peut se développer que dans une atmosphère qui favorise le respect mutuel, la communication ouverte et l'équité, ainsi que l'égalité de traitement, réelle et ressentie comme telle.

Pour terminer, rappelons une fois encore que la seule voie à suivre acceptable est celle du dialogue et du compromis, des droits humains et de l'application équitable de l'état de droit. Je peux assurer à tout le monde que la MINUK reste déterminée à offrir ses bons offices pour atteindre cet objectif ultime.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Ziadeh de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Président de la République de Serbie.

Le Président Vučić (*parle en anglais*) : Je remercie sincèrement le Conseil de sécurité d'avoir organisé cette séance rapidement. Elle est d'une importance capitale et d'une nécessité absolue compte tenu de la situation actuelle sur le territoire du Kosovo-Metohija, qui est en tout point contraire à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Concrètement, les institutions provisoires d'administration autonome à Pristina ont créé des conditions de vie intolérables pour les Serbes dans les territoires concernés,

et se livrent actuellement à des attaques systématiques et généralisées contre les civils serbes, et s'emploient à les persécuter. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, cette situation pourrait causer un préjudice irréparable à la survie du peuple serbe dans le territoire du Kosovo-Metohija.

Pendant les séances du Conseil de sécurité consacrées au rapport semestriel du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la République de Serbie présente régulièrement au Conseil et à l'opinion publique internationale des informations sur la situation actuelle, en particulier sur la situation très difficile dans laquelle se trouvent les Serbes et les autres membres non albanais de la population du Kosovo-Metohija. La République de Serbie a demandé la tenue de cette séance d'urgence du Conseil de sécurité précisément parce que les événements actuels et les agissements de Pristina sont si graves qu'ils pourraient causer un préjudice irréparable avant la prochaine séance consacrée au rapport semestriel de la MINUK.

La raison immédiate pour laquelle nous avons demandé la tenue de cette séance est la mesure prise récemment par la prétendue Banque centrale du Kosovo, qui interdit depuis le 1^{er} février les opérations de paiement en dinar de Serbie sur le territoire du Kosovo-Metohija. Cette mesure porte à leur point culminant les nombreuses attaques menées par les soi-disant dirigeants contre les Serbes et les autres populations non albanaises du Kosovo-Metohija, aboutissant à une situation qui fait que leur survie sur le territoire de la province méridionale serbe dépend dans une large mesure directement des avoirs en dinars provenant en premier lieu du budget de la République de Serbie. Étant donné que la République de Serbie paie 60 946 salaires et pensions de retraite au moyen de son budget en dinars, ainsi que les frais de scolarité de 2 430 étudiants, et qu'elle finance des soupes populaires qui répondent aux besoins fondamentaux des quelque 2 000 citoyens les plus vulnérables, cette mesure constitue une attaque, qui vise avant tout la population serbe, et rend la situation difficile sur le territoire du Kosovo-Metohija.

Ces chiffres démontrent à eux seuls clairement qu'un très grand nombre de personnes sur le territoire du Kosovo-Metohija dépendent directement ou indirectement des revenus en dinars provenant du budget de la République de Serbie. De ce fait, il est évident que l'interdiction des opérations de paiement en dinars, à savoir la décision d'abolir le dinar en tant que monnaie légale, prive directement un grand nombre de personnes de leurs principaux moyens de subsistance. En outre, il faut garder à l'esprit qu'environ 6 794 exploitations agricoles serbes et non albanaises sur le territoire du Kosovo-Metohija dépendent directement des subventions en dinars versées par la

République de Serbie, tandis que la survie de 922 entreprises appartenant à des Serbes du Kosovo-Metohija, qui dépendent directement d'opérations de paiement en dinars, n'est plus opérationnellement viable ou possible.

En résumé, en décidant d'interdire les opérations de paiement en dinars, le régime de Pristina paralyse directement l'ensemble des institutions médicales, éducatives, sociales, culturelles et autres qui permettent aux Serbes et à leurs familles d'avoir accès à des produits de base, de recevoir une éducation, d'obtenir un traitement médical, d'acheter des médicaments et de faire tout ce qui est considéré comme nécessaire pour vivre une vie normale, avec un minimum de dignité humaine.

Ces institutions constituent précisément la base de la création de la Communauté des municipalités à majorité serbe, dont les compétences et la structure sont clairement définies dans l'accord sur les principes généraux signé en 2015. Le point d) de l'article 17 de cet accord indique clairement que la Serbie a le droit de financer la Communauté des municipalités à majorité serbe, y compris, entre autres, l'éducation et les services de santé, dans le cadre institutionnel convenu pour les municipalités à majorité serbe du Kosovo-Metohija. Tout obstacle au financement des écoles, jardins d'enfants, facultés, hôpitaux et infirmeries serbes porte un coup direct à la survie des Serbes et à la création de la Communauté des municipalités à majorité serbe. Cependant, il est clair que le seul objectif du régime de Pristina est justement de créer des conditions de vie intolérables et de priver les Serbes de la possibilité de survivre. Par ces actes de violence structurelle, le régime intensifie les attaques systématiques et bien planifiées contre la population serbe, qui durent depuis des années, et par lesquelles la persécution ouverte des Serbes du Kosovo-Metohija a commencé.

À cet égard, je prouverai, faits à l'appui, l'absence totale de fondement des arguments avancés par le régime de Pristina, qui prétend que la décision d'abolir le dinar et d'introduire l'euro comme seule monnaie légale a été prise dans le seul but d'instaurer un prétendu état de droit. Je demande aux membres de garder à l'esprit que les soi-disant dirigeants des Albanais du Kosovo utilisent le terme « état de droit » uniquement pour nuire aux Serbes et à l'Église orthodoxe serbe. Il s'agit d'une pratique courante tellement répandue et drastique que les institutions provisoires d'administration autonome se voient refuser publiquement et ouvertement, depuis huit ans, l'exécution de la décision finale de leur propre Cour suprême concernant la restitution des terres appartenant au monastère orthodoxe serbe de Visoki Dečani. Si les membres gardent à l'esprit que c'est ainsi que Pristina applique le principe d'état de droit dans le cas d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui est

sous la protection permanente de la Force de paix au Kosovo (KFOR), se trouve dans un lieu où vivent exclusivement des Albanais et est habité par des moines de l'Église orthodoxe serbe, je pense qu'ils se rendront clairement compte du type de conditions auxquelles la population serbe ordinaire est soumise par Pristina. Elle est également soumise à la prétendue protection déclarative de l'état de droit de Pristina.

Je voudrais donner un autre exemple qui illustre le prétendu état de droit de Pristina, auquel les Serbes sont soumis. Le prétendu système judiciaire, qui persécute massivement les Serbes du Kosovo-Metohija et les rapatriés serbes potentiels en les accusant à tort de crimes de guerre et d'autres crimes, a simplement décrété qu'un membre du groupe illégal se faisant appeler les Forces de sécurité du Kosovo, Azem Kurtaj, qui en 2023, à la veille de Noël, avait tiré avec son arme de service sur un enfant serbe de 11 ans, Stefan Stojanović, et sur son cousin Miloš, âgé de 21 ans, devait être remis en liberté dans l'attente de son procès. Il devra se défendre non pas contre l'accusation de tentative évidente du meurtre d'un enfant, mais contre un délit assimilable à une atteinte à l'ordre public, comme lorsque quelqu'un lance des pétards le soir du Nouvel An, par exemple.

À cet égard, il convient de garder à l'esprit qu'il ne s'agit que d'une des 470 attaques à caractère ethnique toujours impunies qui ont été commises contre des Serbes, l'Église orthodoxe serbe et leurs biens depuis 2021, soit depuis qu'Albin Kurti a pris la tête des soi-disant dirigeants des Albanais du Kosovo, puis la tête des opérations actuellement menées pour persécuter les Serbes. Parmi ces incidents qui ont débuté en 2021, il y a également des cas dramatiques de passage à tabac et de harcèlement incessants de Serbes par la police, et même l'assassinat sauvage et non provoqué de Dragiša Gajak et de quatre autres Serbes, que le régime de Pristina n'a pas jugé digne de faire l'objet d'une enquête officielle. À titre de comparaison, au cours des neuf années précédant l'arrivée au pouvoir de Kurti en 2021, 669 agressions à caractère ethnique avaient été enregistrées, ce qui correspond à une augmentation de 300%.

Le régime de Pristina, qui, comme je viens de le décrire, impose des conditions de vie intolérables, met les Serbes « hors la loi » et les persécute, prétend maintenant que la décision d'abolir le dinar comme monnaie légale a été prise pour instaurer l'état de droit, bien que cette contradiction factuelle révèle qu'il ne s'agit pas de l'état de droit proprement dit, mais uniquement du mécanisme permettant de parachever l'imposition de conditions de vie insoutenables pour les Serbes et de les persécuter.

Je rappellerai un autre fait incontestable : l'euro a été introduit sur le territoire du Kosovo-Metohija en

tant que seule monnaie légale de manière manifestement illégale, puisque cette décision a été prise de manière unilatérale par les dirigeants politiques de Pristina. C'est incontestable, non seulement parce que le dinar a cours légal en République de Serbie et qu'il ne peut donc pas être interdit au Kosovo-Metohija, qui fait partie du territoire de la République de Serbie, placé sous administration internationale par la résolution 1244 (1999).

Cette mesure dangereuse prise par le régime de Pristina est également illégale parce que l'euro est une monnaie légale internationale, émise par la Banque centrale européenne. Il est donc évident que les dirigeants de Pristina utilisent l'euro de manière illégale, selon les informations de l'Union européenne et de la Banque centrale européenne accessibles au public. Cette dernière indique dans sa présentation officielle sur le Web que le soi-disant Kosovo a « décidé unilatéralement d'adopter l'euro, qui est devenu depuis sa monnaie de fait. Cela signifie que l'euro n'y a pas cours légal, mais que la population l'utilise comme monnaie officielle ». Par conséquent, il est indéniable que l'adoption de l'euro dans ce cas ne s'inscrit pas dans le cadre de l'instauration de l'état de droit, n'a aucune base juridique et ne repose sur aucun arrangement approprié avec l'Union européenne et qu'elle a été décidée dans le seul et unique but d'imposer des conditions de vie intolérables aux Serbes et de les expulser du Kosovo-Metohija.

Nous soulignons une fois de plus que la décision d'abolir la circulation du dinar, c'est-à-dire l'abolition du dinar en tant que moyen de paiement légal sur le territoire du Kosovo-Metohija, n'est qu'une des nombreuses mesures planifiées, bien organisées et systématiques mises en œuvre depuis longtemps par Pristina, qui s'attaquent avant tout à la population serbe et dont le but ultime est d'imposer des conditions de vie insoutenables et d'expulser les Serbes du territoire.

La situation difficile sur le territoire du Kosovo-Metohija, en particulier la position de la population serbe, s'est considérablement détériorée après les élections d'avril 2023 dans quatre municipalités du nord du Kosovo-Metohija. Après que les représentants politiques de la population serbe majoritaire dans ces municipalités ont quitté les institutions provisoires d'administration autonome à la demande de leurs électeurs, en raison de la répression accrue et de la privation de leurs droits politiques, Pristina a intensifié les pressions et lancé de nouvelles attaques contre les Serbes.

Malgré les violences physiques et structurelles constantes des formations armées, composées presque exclusivement d'Albanais, Pristina, au mépris de la volonté

des Serbes, a convoqué et organisé des élections dans ces quatre municipalités. Pour des raisons évidentes et justifiées, les Serbes ont boycotté ces élections. Étant donné que plus de 97 % des habitants du nord du Kosovo-Metohija sont des Serbes, seulement 0,029 % du nombre total de Serbes et un peu plus de 3 % du nombre total d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes pour ces prétendues élections.

Les élections se sont déroulées dans des conditions totalement antidémocratiques et les maires albanais illégitimes ont occupé par la force les collectivités locales avec l'aide du personnel lourdement armé de la prétendue police spéciale, qui fait partie des formations armées albanaises très bien équipées. Cette mesure a été suivie par le retrait des symboles serbes et l'affichage de symboles du soi-disant Kosovo. Les Serbes qui travaillaient jusqu'alors dans les collectivités locales se sont vu interdire l'accès à leur lieu de travail, et les bâtiments municipaux eux-mêmes ont été clôturés et entourés de fils de fer barbelés.

Cette situation a donné lieu à des manifestations pacifiques de la part des Serbes, auxquelles des groupes armés albanais ont répondu en blessant plus de 50 Serbes au cours de la seule journée du 29 mai 2023. Au cours de ces événements, des membres du personnel de la KFOR qui, pour des raisons qui nous échappent, ont, intentionnellement ou non, pratiquement facilité la réalisation des objectifs d'Albin Kurti, ont également été tragiquement blessés par des actes répréhensibles. Quatre Serbes ont été blessés par des armes à feu et un manifestant, Dragiša Gajak, a reçu une rafale d'arme automatique dans le dos. Comme nous l'avons déjà mentionné, aucun membre des formations armées de Pristina n'a été inquiété pour ces violences commises contre les Serbes.

À la suite de ces événements, le Secrétaire d'État des États-Unis, le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles, et le Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, ainsi que presque tous les responsables internationaux, ont clairement et directement accusé Pristina d'avoir provoqué une escalade sur le terrain. Il va sans dire que c'est aussi ce qu'ont fait les responsables russes et chinois et tous ceux qui n'ont jamais reconnu l'indépendance du Kosovo.

Malgré cela, à la réunion de la Communauté politique européenne qui s'est tenue à Chisinau, le Président Macron et le Chancelier Scholz m'ont prié d'appeler les Serbes à signer la pétition en faveur du remplacement des maires albanais dans les municipalités à majorité serbe du nord. Je leur ai dit de ne pas pousser les Serbes, déjà soumis à une répression brutale, à signer la pétition, et de

ne pas les humilier. Je leur ai dit que leur position respective n'avait aucun sens, car il est évident que personne, où que ce soit en Europe, ne peut accéder légalement ou légitimement au pouvoir en étant élu avec 3 % des voix du nombre total d'électeurs. En l'occurrence, c'est ainsi que des Albanais ont été élus dans des régions où les Serbes représentent 97 % de la population.

Malheureusement, personne n'a voulu l'entendre ni contribuer à mettre fin aux crimes de Kurti. Au lieu de demander à Pristina de procéder à une désescalade inconditionnelle, ils ont demandé aux Serbes de participer sans condition à de nouvelles élections que Kurti n'avait aucunement l'intention d'organiser ni de faciliter. En outre, ils ont demandé à la Serbie d'abaisser le niveau d'alerte au combat des forces armées et de ramener le nombre de soldats proches des lignes administratives au niveau habituel, sans avoir été informés au préalable qu'à ce moment-là, les soldats serbes étaient encore moins nombreux qu'à l'accoutumée.

Nous avons presque immédiatement accédé à cette demande, tandis que Pristina a prétendument fait l'objet de sanctions – des mesures grâce auxquelles elle est en train d'être équipée d'armes modernes par ceux-là mêmes qui lui ont imposé ces sanctions. Lorsque nous avons demandé quel document juridique international prévoyait la présence, au Kosovo-Metohija, de formations armées autres que la KFOR, et en vertu de quel document ces formations albanaises illégales étaient approvisionnées en armes, il nous a été répondu que ceux qui le faisaient étaient puissants ; qu'ils reconnaissaient la soi-disant indépendance du Kosovo ; qu'ils n'avaient que faire de la résolution 1244 (1999) et de la Charte des Nations Unies ; et qu'ils pouvaient faire ce qui leur plaisait.

Ceux qui fournissent des armes aux formations armées illégales composées d'Albanais du Kosovo ne cessent d'évoquer l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cela ne nous pose pas de problème, en revanche ce qui nous pose problème, c'est que non seulement l'intégrité territoriale de la République de Serbie et du Kosovo-Metohija n'est pas respectée, mais qu'elle est sapée et violée, alors que ce respect est expressément garanti par la résolution 1244 (1999) et la Charte des Nations Unies.

Pour toutes ces raisons, il est logique que les efforts déployés depuis de nombreux mois par Belgrade en vue de trouver une solution au problème, en coopération avec la communauté internationale, n'aient pas porté leurs fruits. Même si, c'est un fait, la communauté internationale a désigné Pristina comme seule responsable de l'escalade, Pristina n'a pour ainsi dire pas eu à subir de conséquences

sérieuses pour ses actions. En revanche, la terreur dirigée contre la population serbe s'est intensifiée, y compris, entre autres, par des agressions physiques contre des Serbes, la fermeture de leurs institutions et des attaques visant leurs biens et la propriété privée de l'Église orthodoxe serbe. Les chiffres le confirment, puisque 179 agressions à caractère ethnique avaient été enregistrées contre des Serbes en 2023, tandis que 21 agressions de ce type ont déjà été recensées depuis le début de cette année.

Il s'agit là d'une manifestation de violence physique et structurelle institutionnalisée, qui s'accompagne d'incursions de groupes armés albanais dans des institutions financées par la République de Serbie, entraînant leur fermeture ; d'attaques visant les envois d'argent destinés au paiement des salaires, des pensions, des bourses et des prestations sociales ; et de l'arrestation et du harcèlement de travailleurs du secteur de la santé et des services postaux qui, en toute légalité, comme c'est le cas depuis un quart de siècle, tentent en toute transparence de faire parvenir l'argent aux personnes à qui il appartient ; ainsi que de nombreux autres actes de violence.

J'insiste particulièrement sur le fait que Pristina utilise de plus en plus ouvertement, et de manière toujours plus irresponsable, des formations armées pour persécuter les Serbes. Ces formations sont composées exclusivement d'Albanais du Kosovo et leur présence sur le territoire du Kosovo-Metohija est sans conteste illégale et contraire à la résolution 1244 (1999). Depuis novembre 2022, diverses formations armées de ce type ont fait usage d'une force illégale et disproportionnée contre la population serbe, et ce, à 98 reprises, dont 83 dans le nord du Kosovo-Metohija.

Se prévalant de mécanismes créés par les institutions provisoires, elles ont mené 38 incursions dans le nord du Kosovo-Metohija depuis novembre 2022. En procédant à l'expropriation illégale de terrains appartenant à des Serbes et à l'Église orthodoxe serbe, elles ont établi une présence continue dans cette région où les Serbes représentent plus de 97 % de la population.

Ces groupes armés procèdent également à l'arrestation arbitraire de personnalités serbes de premier plan dans cette région et se livrent à d'autres formes connues de violence physique et institutionnelle contre la population serbe. Ainsi, ils déploient entre autres des manœuvres visant à intimider l'ensemble de la population serbe en recourant aux méthodes suivantes.

Premièrement, ils restreignent la liberté de circulation des Serbes à coup d'interpellations injustifiées, de traitements humiliants et de passages à tabac, voire d'autres actes violents, au niveau des postes de contrôle

armés, qui ont été installés illégalement, et de tous les autres emplacements situés dans le nord.

Deuxièmement, ils ouvrent le feu sans aucune raison et imposent la présence quasi constante de véhicules blindés de combat dans des zones urbaines paisibles.

Troisièmement, ils procèdent à l'expropriation illégale de terrains appartenant à des Serbes, qui sont ensuite utilisés pour construire de nouvelles installations militaires dans cette région.

Quatrièmement, ils adoptent des décisions sur la confiscation de bâtiments qui appartiennent à des institutions serbes, et sont en leur possession, depuis plus d'un siècle.

Cinquièmement, ils s'emparent par la violence des biens de l'Église orthodoxe serbe, violant ainsi la zone sous protection spéciale entourant les installations de celle-ci.

Sixièmement, ils retournent et détruisent des cimetières serbes.

Septièmement, ils imposent un embargo illégal sur les biens serbes et confisquent des marchandises légales appartenant à des commerçants serbes.

Malheureusement, la liste des activités illégales ne s'arrête pas là, et elle est bien plus longue si l'on y ajoute les actes commis contre des Serbes dans toutes les autres régions du Kosovo-Metohija dans lesquelles ils vivent encore.

Pour rappel, la résolution 1244 (1999), dans son paragraphe 9 b), son paragraphe 15 et son annexe 1, avait prescrit la démilitarisation des groupes armés albanais, ce qui sous-entend également une interdiction de les recréer sous quelque forme que ce soit. Le fait de leur fournir du matériel militaire moderne va sans nul doute à l'encontre de cette résolution. Les violences et les persécutions auxquelles Pristina se livre aujourd'hui ouvertement contre les Serbes s'inscrivent dans le droit fil de l'agression systématique et généralisée menée depuis longtemps contre la population civile serbe dans l'ensemble du Kosovo-Metohija.

Au cours de la seule année écoulée, en raison, de toute évidence, de la violence physique et structurelle exercée par les institutions de Pristina contre la population serbe, plus de 14 % des Serbes ont quitté le Kosovo-Metohija. Il est tragique que Pristina se livre aux actions susmentionnées alors que, dans le même temps, avec la médiation de l'Union européenne, le dialogue entre Belgrade et Pristina se poursuit depuis de nombreuses années.

Dans une résolution de 2010, l'Assemblée générale a d'ailleurs qualifié ce dialogue d'instrument propre à renforcer la sécurité et la coopération, à avancer sur le chemin

menant à l'Union européenne et à améliorer les conditions de vie des populations (résolution 64/298 de l'Assemblée générale). Son expression formelle initiale fut certainement le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, signé le 19 avril 2013, qui impose à Pristina d'établir la Communauté des municipalités à majorité serbe. Sa création, en vertu des accords de 2013 et 2015, que Pristina refuse obstinément d'appliquer, permettrait d'instaurer un climat dans lequel les Serbes auraient au moins une chance de vivre dans la dignité et d'être protégés contre les persécutions et la violence.

Ainsi, au vu de la persécution continue dont sont victimes les Serbes, la raison pour laquelle Pristina refuse de s'acquitter de son obligation d'établir la Communauté des municipalités à majorité serbe est désormais évidente. Au lieu de créer les conditions nécessaires à la survie des Serbes sur le territoire du Kosovo-Metohija, nous assistons à la mise en place de mesures bien planifiées, systématiques et généralisées qui imposent délibérément des conditions de vie intolérables et des persécutions aux Serbes, privant ainsi la population serbe de tout moyen de survie physique sur le territoire du Kosovo-Metohija. Il ne s'agit pas ici d'un dialogue boiteux, mais d'un légalisme de façade de la part de Pristina.

Les conditions actuelles sur le territoire du Kosovo-Metohija sont telles qu'elles entraînent incontestablement une détérioration de la situation, des frictions sur la scène internationale et l'émergence de différends qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales, alors que les dirigeants politiques des Albanais du Kosovo se livrent à des attaques systématiques et généralisées contre la population serbe.

Pour devancer les appels malvenus de ce jour invitant les deux parties à la retenue et à la responsabilité, qui sont malheureusement devenus en quelque sorte un mantra dans les déclarations des acteurs internationaux sur la situation au Kosovo-Metohija, il semble nécessaire de rappeler la politique de la République de Serbie, qui se fonde sur la Charte des Nations Unies et, s'agissant de la situation sur le territoire du Kosovo-Metohija, sur le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité.

La Serbie s'oppose à tous les facteurs d'instabilité et s'efforce d'être un pilier solide de la stabilité dans la région des Balkans occidentaux. Depuis des années, la Serbie attire des volumes records d'investissements étrangers directs, supérieurs à ceux des autres pays de la région réunis. Les plans de développement de la Serbie sont très ambitieux. Nous accueillerons l'Expo 2027, qui aura une incidence particulière sur notre stratégie de

développement, et qui a été préparée dans les moindres détails et placée sous le thème haut en couleur « Un bond vers l'avenir » (*Leap into the Future*).

La Serbie, pays responsable et acteur international constructif, s'est adressée au Conseil de sécurité et s'est abstenue jusqu'à présent de toute réponse unilatérale aux actions de Pristina. Je ne crois pas qu'il soit dans l'intérêt de quiconque, dans un monde qui compte déjà bien trop de zones de tension, que les Balkans redeviennent une zone d'instabilité en raison de la haine aveugle et insensée que le régime de Pristina voue aux Serbes vivant au Kosovo-Metohija.

J'espère qu'après la séance d'aujourd'hui, même les membres du Conseil de sécurité qui ont reconnu l'indépendance unilatéralement déclarée et illégale de la province méridionale serbe comprendront que les récentes manœuvres de Pristina n'ont pas seulement pour but d'entériner quelque chose qu'une majorité notable d'États Membres, dont la Serbie, ne reconnaissent pas comme un État, mais également de mettre en danger et d'enfreindre la paix. La tentative de Pristina d'appliquer l'abolition des transactions financières en dinars et de supprimer la possibilité de payer dans cette monnaie n'est rien de plus que le dernier exemple en date d'une série d'actes de persécution qui s'inscrivent dans une agression systématique et généralisée contre la population serbe – en somme, un crime contre l'humanité.

J'en profite aussi pour remercier tous les responsables des États-Unis et de l'Union européenne et tous nos alliés traditionnels de l'Est d'avoir condamné publiquement les dernières provocations de Pristina. Cependant, le fait que Pristina ait récemment confisqué de l'argent destiné au versement de pensions et de prestations sociales à des Serbes et appréhendé et poursuivi au pénal les personnes qui avaient transféré cet argent, en toute transparence et en toute légalité, comme tous les ans depuis un quart de siècle, prouve de façon irréfutable que les déclarations en question n'ont clairement pas suffi à persuader Pristina de mettre un terme immédiat aux poursuites engagées contre des Serbes et à renoncer à ses tentatives de déstabiliser la région. Je ne suis même pas sûr que la demande de certains acteurs internationaux de reporter la mise en application de la réglementation soit vraiment judicieuse, car Pristina se trouve ainsi encouragée de façon indirecte à continuer de prendre des décisions unilatérales, avec pour seule contrainte de mieux choisir le moment et la manière d'y procéder.

La solution à cette crise et à toutes les crises que Pristina a déclenchées depuis quelque temps ne peut consister qu'à lui ordonner sans ambiguïté d'annuler immédiatement

toutes les mesures susmentionnées, dont elle se sert pour créer délibérément des conditions de vie insupportables et persécuter les Serbes, et à la décourager et à l'empêcher de façon énergique de prendre à l'avenir des décisions unilatérales concernant la population serbe du Kosovo-Metohija. Dans ce contexte, nous demandons au Conseil de sécurité de ne pas perdre de vue le fait qu'en 2022, face à la menace constituée par les formations armées albanaises pour la sécurité et la survie des Serbes, la République de Serbie a adressé une requête au commandant de la Force de paix au Kosovo pour qu'en application de la résolution 1244 (1999) et de l'Accord militaire technique, il permette le retour du nombre de membres du personnel de sécurité serbe qui avait été convenu afin d'aider les forces internationales à protéger la population serbe. Or, bien que les documents juridiques internationaux cités fassent clairement l'obligation au commandant de la Force de permettre ce retour, il n'en a rien été.

La République de Serbie appelle par conséquent le Conseil de sécurité, les organisations internationales et les pays qui peuvent avoir une influence sur le règlement de la crise à prendre des mesures urgentes et décisives en vue de normaliser la situation au Kosovo-Metohija, de faire cesser la persécution des Serbes et de créer les conditions requises pour la reprise d'un dialogue sincère entre Belgrade et Pristina, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999). Pour sa part, la République de Serbie appliquera tous les accords et prendra toutes les mesures nécessaires en vertu de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je remercie tous les représentants des membres du Conseil de sécurité, en particulier les pays qui respectent scrupuleusement la Charte des Nations Unies et les principes du droit international, et toutes les personnes qui ont bien voulu m'écouter et entendre ce que la Serbie avait à dire sur la question du Kosovo-Metohija et sur la nécessité de protéger la population serbe de la persécution dont elle est victime de la part des institutions provisoires d'administration autonome de Pristina et qui pourrait causer des préjudices irréparables que nous devons empêcher tous ensemble afin de sauver des vies et de préserver la paix et la stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Vučić de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. Kurti.

M. Kurti (*parle en anglais*) : Il y a une profonde ironie, qui met très mal à l'aise, et qui, pour tout dire,

prend des accents dystopiques, dans le fait de répondre à des allégations mensongères d'atteintes aux droits humains, quand elles sont proférées par un pays connu pour avoir commis le dernier génocide du XX^e siècle et par un gouvernement autoritaire qui représente aujourd'hui l'une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité régionales. Dans cette salle même, en 1993, le Conseil de sécurité a créé le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, en réponse à des crimes horribles et à des violations graves des Conventions de Genève. Tout au long des années 90, le Gouvernement serbe a ordonné, planifié et perpétré des meurtres, des actes de torture et de mutilation et des viols, se livrant à un génocide à Srebrenica et en Kosova. Des juristes féministes ont montré avec quelle ampleur le viol a été utilisé comme arme de guerre. La brutalité des crimes commis a changé à jamais le droit international des droits humains.

Au bout de cet enfer, la Kosova a émergé de la guerre comme un symbole de la lutte pour la dignité et du triomphe des droits humains, et nous n'avons pas cédé à l'amertume. Nous nous sommes employés à devenir une république multiethnique, multiculturelle et tournée vers l'avenir, et un État démocratique prospère et solide. Seize ans après l'indépendance et un quart de siècle après la guerre et la dévastation, nous sommes aujourd'hui forts et fiers – une république pour tous, une société multiethnique pour tous. L'attachement de notre gouvernement à la démocratie, à l'état de droit et aux droits humains renforce à la fois notre économie et notre unité interne. Depuis l'intervention de l'OTAN, nous avons collaboré activement avec de nombreux alliés internationaux pour bâtir des institutions démocratiques et efficaces. Ces trois dernières années, notre économie a été florissante, avec une croissance moyenne de 6,2 % ; les investissements étrangers directs et les exportations ont doublé, tandis que les recettes fiscales ont augmenté de deux tiers, sans grand changement en matière de politique budgétaire. Nous avons mis cette croissance au service d'un ensemble de mesures budgétaires qui est le plus ambitieux de la région et dont la Banque mondiale admet qu'il aide les citoyens, les familles et les entreprises à faire face aux problèmes d'énergie et de coût de la vie qui se posent à l'échelle mondiale. La Kosova est une réussite de l'intervention de l'OTAN au printemps 1999 et un exemple encourageant de la manière dont le développement économique et le progrès démocratique peuvent aller de pair.

Ces avancées sont reconnues par un certain nombre d'organisations internationales. Dans le rapport élaboré par Freedom House pour 2023, sur les progrès en matière de droits politiques et de libertés civiles, la Kosova se classe

première dans les Balkans occidentaux, deuxième en Europe et troisième à l'échelle mondiale. Nous avons gagné 22 places en seulement deux ans dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. De même, nous avons fait un bond de 21 places dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International depuis que notre gouvernement a pris ses fonctions.

Notre croissance et notre bien-être incluent les minorités. Nous sommes dotés et veillons au respect d'une des constitutions qui protègent le mieux les minorités, en leur réservant notamment 20 sièges au Parlement, sur 120, dont 10 pour les Serbes. Pour donner un ordre d'idée, la Kosova compte 1,8 million d'habitants, et la communauté serbe représente 4 % du total. Or, les Serbes de Kosova dirigent 10 des 38 municipalités, soit plus de 25 % d'entre elles. Nous avons soin de leur allouer une part substantielle de notre budget et garantissons partout le statut de langue officielle à la langue serbe. Avec l'aide d'autres gouvernements et d'organisations non gouvernementales, nous travaillons activement à la promotion de ces droits. Pas plus tard que l'an dernier, le Ministère des communautés et des retours, confié à un Serbe de souche, a alloué 265 subventions à des organisations non gouvernementales, des agriculteurs et des petites entreprises de communautés non majoritaires, pour un montant se chiffrant en millions. Le gros de ces fonds est allé à des Serbes de Kosova.

Ce mois-ci, nous lançons une nouvelle initiative pour aider jusqu'à 2 000 habitants des quatre municipalités du nord à trouver un emploi. Elle sera menée sous la houlette de notre nouvelle agence pour l'emploi de la municipalité de Leposavić, qui est à majorité serbe. Le Ministère des finances, dans le cadre du programme « Génération sans limites », offre des stages rémunérés aux jeunes, y compris parmi les Serbes de Kosova. Notre programme en faveur de l'efficacité énergétique subventionne des équipements de chauffage domestique à faible consommation, et 17 % des aides versées le sont au profit de communautés non majoritaires, dont les Serbes de Kosova. Nous allouons des fonds à la construction et à la remise en état de logements dans les communautés serbes et avons débloqué cette année une enveloppe additionnelle de 5,6 millions d'euros pour les municipalités à majorité serbe. Le montant par élève des indemnités pour frais d'études dans ces municipalités est plus de 20 % plus élevé qu'ailleurs. Entre 2008 et 2022, les 10 municipalités à majorité serbe ont bénéficié en moyenne d'un budget par habitant supérieur de 62 % au reste de la Kosova. Et pour 2024, le Ministère des communautés et du retour a enregistré la plus forte augmentation de budget de tous nos ministères, à l'exception du Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, qui a reçu des investissements pour les Jeux Méditerranéens de 2030. Les

communiqués de presse du Bureau du Premier Ministre sont toujours publiés dans les langues albanaise et serbe. En outre, les réunions du Gouvernement sont également diffusées en direct en albanais et en serbe.

L'idée selon laquelle la Kosova mène une campagne de nettoyage ethnique contre la communauté serbe et persécute celle-ci est un mensonge qui a été réfuté par de nombreux organismes publics. En octobre, le Parlement européen a adopté une résolution appelant les autorités et les médias serbes à s'abstenir de tout discours de haine contre des Kosovars et à ne plus diffuser de la propagande sur le nettoyage ethnique et les pogroms en Kosova. L'année dernière, le Comité Helsinki pour les droits de l'homme a expliqué en détail comment le Gouvernement serbe répand la peur concernant le danger auquel les Serbes seraient prétendument exposés en Kosova afin de radicaliser la société et de créer une atmosphère toxique qui entraînerait le rejet d'un accord avec la Kosova. Ces affirmations mensongères ont également été réfutées par l'Initiative pour la stabilité européenne, un groupe de réflexion basé à Berlin et à Vienne, qui a obtenu des documents directement auprès des institutions officielles serbes. Les statistiques officielles sur la couverture sanitaire offerte par l'État, les inscriptions scolaires, les bénéficiaires de pensions et les taux de natalité dans les hôpitaux montrent que le nombre de Serbes qui quittent la Kosova est le même que celui des Serbes qui quittent la Serbie. Cela signifie que les Serbes qui quittent la Kosova, tout comme ceux qui quittent la Serbie, le font parce qu'ils recherchent des possibilités d'une vie meilleure en Europe occidentale, et non parce qu'ils fuient une campagne fictive de nettoyage ethnique.

Parlons plutôt de la façon dont la Serbie traite aujourd'hui sa population d'origine albanaise – une campagne de nettoyage ethnique sur le plan administratif est en cours. Le Gouvernement serbe a systématiquement rayé les noms de plus de 4 200 Albanais de l'état civil à Medveđa et de plus de 2 000 autres à Bujanovac. Cette mesure a des conséquences tangibles. Les victimes ne peuvent plus avoir de documents d'identité, de passeports, et perdent l'accès aux services médicaux, à l'assistance sociale, à l'immatriculation des véhicules, aux transactions immobilières, aux pensions et à l'exercice de leurs droits de vote, devenant ainsi des apatrides. Cette mesure discriminatoire contre ces personnes vise à dépeupler la Serbie, en éliminant la communauté albanaise.

Les citoyens d'origine albanaise ne sont pas les seuls à être la cible de l'autoritarisme serbe. Le 2 janvier, le comité éditorial du journal *The Guardian* a qualifié la

situation politique dans ce pays de mainmise de l'État. Il y a quelques heures, le Parlement européen a adopté à une écrasante majorité une résolution dans laquelle il demande une enquête sur les élections qui se sont déroulées en décembre, invoquant la manipulation des résultats, une rhétorique agressive, des insultes verbales et les activités des médias russes qui ont participé activement à la diffusion de la désinformation au nom de leur gouvernement. La Serbie a pris parti pour la Russie. À l'exception du Bélarus, c'est le seul pays européen qui n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine par Poutine, et il sert de cheval de Troie au Kremlin en Europe du Sud-Est et dans une guerre géopolitique contre un monde démocratique. À l'âge de 24 ans, alors que j'étais prisonnier politique en Serbie pendant deux ans et sept mois, j'ai entendu les gardiens laisser éclater leur joie et leur euphorie un jour. C'était le 11 septembre 2001. Malheureusement, ce sentiment violent et antidémocratique prévaut toujours, et l'autoritarisme mafieux et la glorification de la torture règnent en maîtres.

Je voudrais maintenant aborder la récente réglementation concernant les opérations en espèces de la Banque centrale de Kosovo, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février. Je tiens à être absolument clair. Cette règle n'interdit pas au Gouvernement serbe de fournir un appui financier aux Serbes de Kosovo. Prétendre le contraire n'est rien d'autre que de la propagande mensongère destinée à attiser les tensions ethniques. Cette réglementation vise simplement à garantir la transparence et la légalité des liquidités importées en Kosovo, conformément à notre Constitution et à la politique monétaire de l'Union européenne. Les mêmes règles s'appliquent à toutes les importations de liquidités, indépendamment du pays ou de la monnaie. Elles n'interdisent pas les transferts de dinars depuis la Serbie, pas plus qu'elles n'interdisent les transferts de dollars depuis les États-Unis, de livres depuis le Royaume-Uni, ni, d'ailleurs, de leks depuis l'Albanie.

La Banque centrale de Kosovo est déterminée à ne ménager aucun effort pour que les Serbes de Kosovo puissent continuer de recevoir un soutien financier de la part de la Serbie, sans interruption et sans entrave. Elle a envoyé une lettre à son homologue, la Banque nationale de Serbie, proposant de conclure un accord sur le transfert de fonds par des moyens légaux et transparents, conformément à la nouvelle réglementation. Mon gouvernement est résolu à garantir une transition sans heurt en consacrant suffisamment de temps à des efforts d'éducation et de communication au lieu d'imposer des sanctions en cas de non-respect des règles. Nous sommes engagés à déterminer et à promouvoir conjointement les meilleurs

outils disponibles pour garantir la poursuite des transferts financiers de la Serbie vers les municipalités légales et les ménages.

Les règles adoptées de la Banque centrale ne visent pas à nuire à un groupe de citoyens en particulier, mais au contraire à protéger tous les citoyens de toutes les communautés ethniques contre les menaces que posent la criminalité organisée, le trafic d'armes et le blanchiment d'argent. Toutes ces activités dépendent de la capacité des groupes criminels à recevoir de l'argent qui circule illégalement grâce à la contrebande, principalement à travers notre frontière avec la Serbie. Les citoyens du nord de la Kosovo, dont l'écrasante majorité est d'origine serbe, sont menacés jour après jour par ces groupes. Nos concitoyens serbes sont victimes d'intimidations de la part de groupes criminels qui leur dictent ce qu'ils doivent faire, qu'il s'agisse de manifester ou de voter. Toute désobéissance les expose à des violences, des incendies de voitures et des menaces contre des membres de leur famille. Lorsque les Serbes de Kosovo demandent à me rencontrer, nous ne pouvons pas organiser des réunions publiques car leur vie et leurs moyens de subsistance sont menacés. Cela doit cesser. On ne peut pas laisser Belgrade continuer à financer indéfiniment ses criminels et ses terroristes en Kosovo avec les flux de liquidités non déclarés et non réglementés qui entrent librement et illégalement dans notre pays.

Et c'est là la véritable cause de l'hystérie de Belgrade concernant cette réglementation de la Banque centrale. Elle a tiré la sonnette d'alarme non pas parce que des dinars sont échangés contre des euros, mais parce que nous interdisons la présence de grands sacs remplis d'espèces à la frontière. Elle crie au scandale non pas parce qu'elle se préoccupe du sort des citoyens serbes de Kosovo, mais parce que le canal par lequel elle faisait circuler illégalement de l'argent vers le nord de la Kosovo est sur le point d'être fermé. Cette séance, tout comme la propagande et le vitriol qui l'ont précédée, s'inscrit dans le cadre d'une campagne impitoyable menée par un régime autoritaire. La République de Kosovo a la chance de bénéficier d'un large appui de la part de ses partenaires et alliés internationaux dans sa lutte contre la criminalité organisée et la corruption. La Banque centrale et ses réglementations sont tout aussi essentielles à cette lutte que les policiers, les procureurs et les juges. À certains égards, nous ne sommes pas surpris que la Serbie tente de créer des problèmes en se basant sur des procédures démocratiques. Depuis la fin de la guerre, le Gouvernement serbe, dirigé par bon nombre de personnes qui ont occupé des postes à responsabilité dans le Gouvernement de Milošević, y compris M. Vučić, qui a été le Ministre de

la propagande et de l'information de Milošević, a usé de tout son pouvoir et de toute son imagination pour trouver de nouveaux moyens de terroriser la Kosova.

Sans surprise, la Serbie ne se contente pas de promouvoir le négationnisme du génocide, elle l'applique également, avec violence. Après que le chef de l'opposition serbe Nikola Sandulović a présenté des excuses pour les crimes de guerre commis par la Serbie en Kosova et déposé des fleurs sur la tombe d'une victime âgée de 7 ans, les services secrets serbes l'ont arrêté en janvier et l'ont battu jusqu'à ce qu'il perde connaissance, ce qui a entraîné sa paralysie. Dans le même temps, le journaliste serbe de Kosova Radomir Dimić, qui résidait en Serbie, a déclaré publiquement qu'il envisageait de retourner en Kosova parce que le régime autoritaire de M. Vučić rend la vie intolérable pour les journalistes. À l'heure où nous parlons, il est déjà arrivé en Kosova.

Malheureusement, même 25 ans après la fin de la guerre, la Serbie tente encore de récupérer, par la violence, la Kosova. J'en veux pour exemple les événements du 24 septembre 2023. Environ 80 membres des forces paramilitaires, organisées et appuyées par la Serbie, ont lancé une attaque non provoquée contre une patrouille de la police de Kosova, causant la mort d'un sergent de police, Afrim Bunjaku, et blessant deux personnes. Malgré la tentative des terroristes d'utiliser des pèlerins serbes innocents comme boucliers humains dans un monastère, dans le but d'exploiter toute perte à des fins de propagande anti-Kosova, nos forces de police ont fait preuve d'un professionnalisme qui a permis d'éviter toute victime civile.

Le 27 septembre 2023, la Serbie a décrété un deuil officiel de trois jours en hommage aux terroristes tués lors de l'opération antiterroriste menée par la police de Kosova. Les membres du Conseil auront remarqué aujourd'hui que M. Vučić a rappelé que plusieurs Serbes avaient été blessés dans différentes opérations, mais qu'il n'a pas mentionné les trois Serbes qui avaient été tués. Pourquoi cela ? C'est parce qu'il sait qu'il s'agit de terroristes qu'il a financés et appuyés et qui ont agi sous ses ordres. Voilà pourquoi aucune mention n'a été faite à leur sujet. Le 29 septembre 2023, le Conseil de sécurité nationale des États-Unis a appelé l'attention du monde sur un déploiement sans précédent de chars, de soldats et d'artillerie lourde serbes le long de la frontière entre la Kosova et la Serbie. Ce n'est que sous la pression internationale des États-Unis et d'autres pays que la Serbie a finalement retiré ses forces. Dans le même temps, la police de Kosova a découvert une série de documents préoccupants laissés par les terroristes lors de leur départ précipité pour la Serbie. Ces documents montrent que l'attaque perpétrée le 24 septembre 2023 faisait partie d'un plan plus vaste visant à annexer par la force le nord de la Kosova au moyen

d'un assaut coordonné sur 37 positions distinctes. Un couloir devait ensuite être mis en place pour permettre un approvisionnement continu en armes et en soldats depuis la Serbie.

Au cours des mois qui ont suivi, la Serbie a rejeté les appels internationaux demandant que les terroristes soient extradés vers la Kosova ou qu'ils répondent de leurs actes. Le chef paramilitaire ayant orchestré l'attaque du 24 septembre 2023, Milan Radoičić, ancien Vice-Président du parti politique de Kosova parrainé par Belgrade, Srpska Lista, qui a été sanctionné par les États-Unis et le Royaume-Uni, est toujours en liberté en Serbie, tout comme la Serbie elle-même a jusqu'à présent échappé aux sanctions internationales pour son rôle dans cette attaque. INTERPOL a émis un mandat d'arrêt contre Radoičić en décembre 2023, qui n'a toujours pas été exécuté et dont la Serbie n'a pas tenu compte. Cette impunité est inacceptable et dangereuse. Comme l'a déclaré le Président Biden en octobre de l'année dernière, l'histoire nous a enseigné que, lorsque les terroristes ne paient pas le prix de leurs actes et lorsque les dictateurs ne paient pas le prix de leur agression, le chaos s'aggrave, le nombre de morts augmente et les effets destructeurs s'accroissent. Ils continuent. Ce sont là de sages paroles. La Serbie doit répondre de ses actes de terrorisme et d'agression, sinon elle continuera d'agir de la sorte.

Les actes d'agression et de terrorisme de plus en plus alarmants commis par la Serbie rendent d'autant plus urgent le respect des obligations qui lui incombent en vertu de l'accord de base conclu entre nos pays le 27 février de l'année dernière. L'accord a été facilité par l'Union européenne et témoigne de la volonté renouvelée de l'Europe de régler le principal différend qui oppose la Kosova à la Serbie. Il a également été reconnu par les États-Unis comme étant juridiquement contraignant. Les obligations incombant à l'Union européenne dans le cadre de ce dialogue découlent de la résolution 64/298 de l'Assemblée générale. En conséquence, le 12 mai de l'année dernière, l'Union européenne a informé le Secrétaire général qu'un accord avait été conclu entre la Kosova et la Serbie. La prochaine étape logique consisterait pour l'Union européenne à enregistrer officiellement cet accord auprès de l'ONU.

L'accord de base établit un critère de reconnaissance de facto, inspiré du Traité fondamental signé en 1972 entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest. Le texte de l'accord fait expressément mention de la Charte des Nations Unies comme étant le fil conducteur des relations entre nos pays. Il impose un certain nombre d'obligations aux parties, dont l'établissement de relations de bon voisinage, comme le précise l'article I, des relations fondées sur l'égalité souveraine et le respect de l'intégrité territoriale de l'autre, comme le prévoit l'article II, le non-recours à la menace ou à l'emploi

de la force, comme indiqué à l'article III, et, pour la Serbie, le respect de l'obligation de ne pas s'opposer à l'adhésion de la Kosova à toute organisation internationale, comme spécifié à l'article IV. La principale innovation de l'accord est l'élévation des relations de facto entre nos pays au niveau de relations entre pays souverains et égaux, au-delà de la simple reconnaissance de documents, de symboles et d'institutions, en plus d'une légère mise à niveau des bureaux de liaison.

Malheureusement, près d'un an après la conclusion de l'accord, la Serbie semble souffrir fortement du syndrome de l'acheteur en proie au remords. La Première Ministre, M^{me} Ana Brnabić, a envoyé une lettre à l'Union européenne le 13 décembre 2023, déclarant que l'accord n'était pas juridiquement contraignant. La Serbie rejette également deux de ses obligations essentielles : s'abstenir de s'opposer à l'adhésion de la Kosova à des organisations internationales et respecter son intégrité territoriale. Ces refus, en particulier concernant la seconde obligation, suggèrent une volonté de conserver la possibilité d'envahir la Kosova. Dans ce contexte, la signature de l'accord n'est pas une simple formalité. C'est la seule garantie de sa mise en œuvre intégrale et sans condition afin d'assurer la sécurité nationale de la Kosova et la paix régionale. En dépit de mes demandes répétées, M. Vučić a refusé de signer cet accord. Je l'invite, ici même, à le signer dès maintenant, en soulignant le rôle capital de la Charte dans notre accord et nos relations. Cet acte symbolique démontrerait son engagement en faveur de l'établissement de relations pacifiques et de bon voisinage avec la Kosova.

La Kosova est principalement connue dans le monde entier pour les massacres et le nettoyage ethnique qui ont eu lieu sous le régime de Milošević. Peu de personnes savent cependant qu'il ne s'agit là que du chapitre le plus récent d'un siècle de crimes commis par l'État contre les Albanais de Kosova. À partir d'Ilija Garašanin, au XIX^e siècle, des personnalités serbes de premier plan ont élaboré 24 plans de déportation ou d'extermination des Albanais de Kosova. L'histoire de notre peuple représente l'une des plus grandes luttes anticoloniales du XX^e siècle, même si elle n'est toujours pas reconnue au niveau international. Si le génocide des années 1990 a marqué un point culminant, notre oppression a commencé bien avant et trouve un écho auprès des citoyens de nombreuses nations.

En reconnaissant l'histoire douloureuse de l'oppression et de la violence subies par notre peuple, nous nous engageons à protéger les droits de chaque personne. Notre expérience nous a donné le désir profond de créer un environnement sûr et inclusif pour tous. En tant que nation ayant vaincu une immense adversité, nous aspirons à servir de phare à la solidarité et au respect des droits humains.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kurti de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Caroline Ziadeh, de son exposé sur la situation au Kosovo et des informations qu'elle nous a communiquées, et nous nous félicitons de la participation du Président serbe Aleksandar Vučić à la présente séance. Nous avons écouté les vues de M. Kurti. Nous sommes reconnaissants à la présidence guyanaise du Conseil d'avoir organisé rapidement la séance d'aujourd'hui sur le Kosovo, à la demande de la Serbie et de la Russie.

Malheureusement, outre le conflit à Gaza, où Israël tente de toutes ses forces d'expulser les Palestiniens, nous assistons actuellement au risque de voir apparaître très prochainement une autre zone de tension de ce type, cette fois dans les Balkans, où les autorités du Kosovo, agissant de manière scandaleuse sur le terrain, commettent les mêmes actes contre les Serbes de souche, que M. Kurti vient de qualifier de « criminels » et de « terroristes » dans cette salle. La gravité du problème a déjà atteint de telles proportions que la survie physique de la population serbe de la province autonome du Kosovo est désormais directement menacée. Dans leur tentative d'établir un contrôle total sur le nord du Kosovo et de se débarrasser de la population non albanaise, les autorités de Pristina ont organisé un véritable règne de terreur antiserbe, dans le but évident de créer des conditions de vie intolérables pour les Serbes du Kosovo afin de les forcer à quitter définitivement leurs maisons ancestrales. Pour parler franchement, sous le nez de nos collègues des États-Unis et d'Europe et de leur indulgence à l'égard de Pristina, une politique est en cours aujourd'hui au Kosovo-Metohija, qui s'apparente avec effroi à un nettoyage ethnique bien réel, que les défenseurs autoproclamés des droits humains universels de l'Occident s'efforcent de passer sous silence.

Le régime du Kosovo recourt de manière simultanée à de nombreuses méthodes pour chasser les citoyens dont il ne veut pas. Plus précisément, les supplétifs de Pristina à la tête de quatre municipalités poursuivent leurs activités malveillantes, et l'embargo sur l'importation de marchandises serbes reste en vigueur. Comme vient de nous l'apprendre le Président de la Serbie, plus de 14 % des Serbes de la province ont donc été contraints de partir l'année dernière. La raison immédiate de la convocation de cette séance est la décision illégale de Pristina d'interdire la circulation du dinar serbe dans la province. Cette mesure criminelle et perfide rend la vie des citoyens

ordinaires presque insupportable, car elle risque de priver environ 100 000 non-Albanais de leurs pensions de retraite, de leurs bourses d'études et de leurs salaires, sans compter qu'elle compromet le fonctionnement des institutions humanitaires, ainsi que des crèches, des hôpitaux, des écoles, des entreprises et des sociétés industrielles. Il ne s'agit pas d'une mesure économique, mais d'une mesure politique et discriminatoire, qui torpille tous les efforts de la communauté internationale visant à trouver des compromis et des solutions durables dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina. Par conséquent, il existe un risque direct d'une nouvelle flambée de violence dans les Balkans.

Nous sommes convaincus que dans ces circonstances, le Conseil de sécurité doit contrôler l'arrogance des dirigeants du Kosovo qui cherchent, sans aucune justification, à transformer le dialogue avec Belgrade en un instrument de règlement de la question du statut, contrairement aux dispositions de la résolution 1244 (1999), qui confirme la souveraineté de la République de Serbie sur le territoire du Kosovo-Metohija.

L'atmosphère de haine, qui a atteint un niveau critique au Kosovo, se traduit par une rhétorique hostile, des actes d'intimidation de la part des forces de sécurité de Pristina, des attaques régulières contre les Serbes et leurs biens et des actes de vandalisme systématiques contre les sanctuaires orthodoxes. Les droits électoraux des citoyens non albanais sont violés de manière flagrante, leurs biens sont illégalement aliénés et les activités des entreprises, des services administratifs et des services publics serbes sont restreintes par la force. Les pressions psychologiques sont systématiquement accrues. Par exemple, rien qu'en 2023, 178 attaques à caractère ethnique ont été perpétrées contre des Serbes et leurs biens.

Une campagne d'usurpation et d'albanisation du patrimoine culturel serbe est en cours. L'histoire du Kosovo-Metohija est en train d'être réécrite, des églises sont saisies et d'anciennes églises orthodoxes sont déclarées catholiques. Les traces de la présence serbe séculaire sur ce territoire sont en train d'être effacées. Par exemple, à la fin du mois de décembre 2023, Pristina a de nouveau déclaré catholiques deux églises orthodoxes médiévales situées dans le nord de la province, sans aucune consultation avec l'Église orthodoxe serbe, et a entamé leur prétendue reconstruction. Un autre cas flagrant s'est produit en janvier : des Albanais du Kosovo ont organisé un raid sur le monastère orthodoxe de la Mère de Dieu, datant du XIII^e siècle, à Hvosno, dans l'ouest de la province. Non moins choquante est la politique constante des institutions provisoires d'administration autonome de Pristina visant à saboter la mise en œuvre de son engagement clef, et d'ailleurs du seul engagement

pris il y a près de 11 ans dans le cadre du dialogue avec la Serbie, facilité par l'Union européenne. Je fais référence au fait que Pristina s'était engagée à créer une communauté de municipalités à majorité serbe au Kosovo-Metohija. Ce mécanisme, consacré par le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, a été conçu pour faciliter la coopération et renforcer la confiance entre les citoyens ordinaires, serbes et albanais, et pour ériger un obstacle institutionnel afin de prévenir les tentatives de discrimination et de persécution à l'encontre des Serbes.

Il est également difficile d'ignorer la prédominance au Kosovo des groupes armés albanais, dont l'existence même est contraire à la résolution 1244 (1999). Selon cette résolution, ils auraient dû être démilitarisés, ce qui implique de leur interdire toute reconstitution, sous quelque forme que ce soit. De fait, la province a sombré dans une véritable anarchie : les Serbes ont été privés de leur droit de vote lors du référendum et des élections serbes de 2023 et de graves actes de répression ainsi que des crimes contre l'humanité sont commis. Les détentions arbitraires de personnalités serbes de premier plan, les manœuvres visant à intimider l'ensemble de la population et les violences physiques et institutionnelles à l'encontre de la population serbe sont monnaie courante. Le Président de la Serbie en a donné un compte-rendu détaillé aujourd'hui, mais je voudrais ajouter que l'anarchie a atteint un niveau stupéfiant. Il est difficile de croire que cela se passe aujourd'hui, à notre époque, au cœur de l'Europe. Ce qui est encore plus frappant, c'est que Washington et Bruxelles observent la situation froidement, en prétendant que ce n'est pas grave.

Au lieu d'exiger un règlement fondé sur le cadre juridique international existant, l'Union européenne, qui a pourtant approuvé ce cadre, fait du chantage à Belgrade et parle d'introduire des accords conclus oralement avec Pristina en février et mars 2023 dans le dossier des négociations serbes et de rendre ces accords juridiquement contraignants. Dans le même temps, elle ignore totalement l'Accord de Bruxelles. Les paroles de Bruxelles ne sont donc rien de plus que des paroles en l'air. Cela montre clairement l'intransigeance de l'Union européenne et son échec total en tant que médiatrice entre Belgrade et Pristina. Dans le même temps, la Serbie continue d'être soumise à des exigences frauduleuses et injustes pour reconnaître le Kosovo et son adhésion aux mécanismes multilatéraux, y compris l'ONU. En outre, l'Occident fait pression pour que la province soit admise au Conseil de l'Europe. On n'a jamais entendu parler d'un candidat à l'adhésion qui ne soit pas un État. En bref, l'Occident collectif utilise pleinement le prétendu ordre fondé sur des règles, s'appuyant sur le passage les normes du droit international.

Si nous voulons déterminer la voie à suivre pour instaurer une paix durable sur le sol serbe, nous devons rappeler la cause réelle de la situation dramatique actuelle. Je veux parler de l'agression de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie. En mars, nous commémorerons le vingt-cinquième anniversaire du massacre inhumain de civils au cœur de l'Europe par les Américains et leurs alliés. Ces soi-disant défenseurs de la démocratie ont bombardé le pays avec des obus à l'uranium appauvri, ce qui a entraîné des pertes civiles considérables et la destruction des infrastructures civiles. L'environnement a subi des dommages catastrophiques. L'OTAN sera maudite pour cela par les 60 prochaines générations de personnes condamnées à souffrir de problèmes de santé à cause des actions criminelles de Washington, que l'ancienne Secrétaire d'État américaine Madeleine Albright a cyniquement appelées dommages collatéraux.

Aujourd'hui, Washington et ses satellites continuent de soutenir activement la politique agressive des Albanais du Kosovo à l'encontre des Serbes. En tant que Membre fondateur de l'ONU et membre permanent du Conseil de sécurité, les États-Unis sont allés jusqu'à annoncer publiquement et officiellement leur intention de violer les résolutions du Conseil. Par exemple, le Pentagone a annoncé publiquement son intention de fournir à Pristina 24 systèmes de missiles antichars Javelin et 246 obus. Cet acte de provocation constituerait une violation flagrante de la résolution 1244 (1999). Inspirés par Washington, les Albanais du Kosovo disent désormais ouvertement que le Kosovo, sous sa forme actuelle, n'est qu'un « projet temporaire sur la voie de l'unification avec l'Albanie ». Dans le même temps, ils ont annoncé le réarmement de la soi-disant police du Kosovo et la mise en place du service militaire obligatoire dans la province d'ici à 2028. Chacun sait que de telles mesures transformant les soi-disant Force de sécurité du Kosovo en une armée constitueraient également une violation de la résolution 1244 (1999).

En plus de ce qui précède, nous nous posons un certain nombre de questions concernant le comportement de Pristina. Toutefois, nous estimons qu'il sera plus approprié d'en discuter à l'occasion de la séance que le Conseil de sécurité tiendra en avril sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Dans ce contexte extrêmement difficile, les efforts de la MINUK sont absolument nécessaires, ce qui signifie que ses ressources humaines et son financement doivent être maintenus, voire augmentés.

Nous demandons aux membres du Conseil de sécurité de prendre des mesures urgentes pour protéger les Serbes du Kosovo et d'exiger que Pristina mette fin à la répression dont ils font l'objet, notamment en levant toutes

les mesures discriminatoires. Nous sommes convaincus que le seul moyen d'instaurer la paix sur le sol serbe est d'élaborer une solution juridique internationale durable et mutuellement acceptable entre Belgrade et Pristina sur la base de la résolution 1244 (1999). Cette solution doit répondre aux intérêts de Belgrade et du peuple serbe, et également être approuvée par le Conseil de sécurité.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Ziadeh de son exposé. Je souhaite également la bienvenue au Président de la Serbie et au Premier Ministre du Kosovo à la présente séance.

Malte a suivi de près l'évolution récente de la situation au Kosovo. Nous sommes préoccupés par la décision soudaine de la Banque centrale d'interdire les transactions en espèces en dinars sur son territoire. La fermeture de plusieurs bureaux d'institutions gérées par des Serbes et du Centre pour la paix et la tolérance à Pristina suscite également de vives inquiétudes quant aux conditions de vie des Serbes du Kosovo. Nous réaffirmons que les actions unilatérales mises en œuvre sans notification ni concertation en bonne et due forme, en particulier celles qui ont une incidence directe sur les minorités ethniques, ne font que déstabiliser la situation dans la région et accroître le risque de violence. Nous nous félicitons que, depuis l'annonce faite par la Banque centrale, le Gouvernement kosovar ait pris en compte les préoccupations soulevées. Il s'est engagé à mettre en place une période de transition et une campagne de communication sur les effets de la réglementation. Nous insistons sur le fait que cette période doit être suffisamment longue pour permettre aux personnes concernées d'accéder à d'autres modes de paiement.

Malte exhorte les deux parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apaiser les tensions et à s'abstenir de toute nouvelle mesure unilatérale ou de tout discours clivant susceptible de saper les efforts diplomatiques. Il est de la plus haute importance de prendre des mesures constructives de nature à créer un climat propice à la réconciliation et à des relations de bon voisinage.

La normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie reste le seul moyen de garantir la sécurité et la stabilité dans la région. Le dialogue et la collaboration sont indispensables. Cette approche aurait également un effet positif sur l'ensemble des Balkans occidentaux. Par conséquent, nous soulignons qu'il importe que les deux parties respectent tous les accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, y compris l'Accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie conclu à Ohrid l'année dernière. Nous les exhortons à s'acquitter des obligations que leur impose cet accord.

La formation de l'Association/Communauté des municipalités à majorité serbe jouera un rôle particulièrement important dans le processus de normalisation, et nous espérons que les travaux sur cette question progresseront rapidement au cours des prochains mois. C'est la seule voie qui mène à l'adhésion à l'Union européenne. Nous réaffirmons une fois de plus que Malte continue de soutenir pleinement les aspirations de la Serbie et du Kosovo à l'adhésion à l'Union européenne. À cette fin, le dialogue facilité par l'Union européenne reste d'une importance capitale. Il est crucial que les deux parties s'engagent derrière ce processus et le respectent. Toute action ayant des conséquences doit faire l'objet d'une discussion transparente avec toutes les parties prenantes et être négociée de manière appropriée dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. En outre, Malte insiste sur la nécessité de poursuivre le processus de réforme au Kosovo, avec la pleine participation des différentes parties prenantes de la société civile, notamment les communautés vulnérables et marginalisées. La participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes aux affaires politiques et à la prise de décisions doit également être au cœur de ces efforts.

Pour terminer, nous exhortons le Kosovo et la Serbie à privilégier le dialogue et à éviter toute action ou décision conflictuelle susceptible d'aggraver la situation déjà tendue dans la région. Nous espérons que la période à venir sera marquée par un processus efficace sous-tendant les efforts de normalisation des relations. Nous appelons les deux parties à s'engager sérieusement à respecter leurs obligations et à prendre des mesures concrètes pour parvenir à un règlement pacifique et mutuellement bénéfique de la situation.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Ziadeh de son exposé, et je tiens à saluer le Président Vučić et le Premier Ministre Kurti.

Les États-Unis restent attachés à la paix et à la stabilité dans les Balkans occidentaux, un attachement qui se manifeste notamment par leur soutien à la Force de paix au Kosovo (KFOR) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, conformément au mandat qui lui a été confié par l'ONU. Notre objectif, aux côtés de nos partenaires européens et d'autres parties prenantes, est de favoriser la démocratie, l'intégration économique régionale, des sociétés multiethniques prospères et l'état de droit. À cette fin, nous appelons le Kosovo et la Serbie à s'abstenir de toute action non coordonnée ou de surenchère, et les exhortons à reprendre le dialogue facilité par l'Union européenne, que les États-Unis continuent d'appuyer fermement.

Pour dire les choses clairement, c'est le dialogue facilité par l'Union européenne, et non le Conseil de sécurité, qui doit permettre de régler les problèmes liés à la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, y compris de trouver des solutions respectueuses des droits de toutes les communautés. Néanmoins, les États-Unis ont fait part de leur préoccupation quant au projet du Kosovo pour faire appliquer les réglementations modifiées de la Banque centrale du Kosovo sur les transactions en espèces. Cette décision a été prise sans préparation adéquate ni consultation de la population locale. C'est pourquoi nous demandons à nouveau que l'application de ce projet soit immédiatement reportée jusqu'à ce que des procédures satisfaisantes, conformes aux normes et pratiques européennes de bonne gouvernance, soient mises en place et que la population concernée ait reçu suffisamment d'informations sur la façon dont cette transition se déroulera. Les interruptions dans la distribution des prestations sociales en provenance de la Serbie doivent être limitées au maximum jusqu'à ce que la transition soit achevée, et nous comptons sur la coopération du Gouvernement serbe dans cet effort.

Nous sommes également très préoccupés par les actions récentes et non coordonnées entreprises par le Gouvernement kosovar, y compris les opérations de maintien de l'ordre dans les bureaux des institutions soutenues par la Serbie dans les municipalités de l'ouest du Kosovo, et dans les locaux de l'organisation non gouvernementale Centre pour la paix et la tolérance à Pristina. Ces actions sont incompatibles avec l'engagement du Kosovo à travailler dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne pour traiter les questions qui ont une incidence sur le bien-être de la communauté minoritaire serbe, et elles compromettent la normalisation entre le Kosovo et la Serbie. Je le répète, le Conseil de sécurité n'est pas le lieu pour régler ces questions ; nous appelons une nouvelle fois les deux parties à prendre part au dialogue facilité par l'Union européenne.

Mais nous nous devons également d'appeler ici l'attention du Conseil sur les menaces graves contre la sécurité et la stabilité qui émanent de l'extérieur du Kosovo. Les États-Unis condamnent une nouvelle fois les attaques coordonnées et violentes des paramilitaires serbes contre le Service de police du Kosovo (SPK) à proximité du monastère de Banjska le 24 septembre, qui ont entraîné la mort tragique d'un sergent du SPK. Quatre mois se sont écoulés depuis cette attaque, et la Serbie n'a toujours pas demandé de comptes aux personnes impliquées dans sa planification et son exécution. En effet, le chef autoproclamé de l'attaque est toujours en liberté en

Serbie. Nous appelons une nouvelle fois la Serbie à faire en sorte que les auteurs et les organisateurs de l'attaque du 24 septembre répondent pleinement de leurs actes. La Serbie doit également collaborer avec la KFOR pour veiller à ce qu'une telle attaque ne se reproduise plus.

Pour terminer, il convient de répéter une fois de plus que le dialogue facilité par l'Union européenne est le meilleur mécanisme pour régler les différends entre le Kosovo et la Serbie et mettre fin au cycle de la crise. L'Accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie et l'annexe relative à sa mise en œuvre, que les deux parties ont acceptés l'année dernière, sont des engagements juridiquement contraignants, et ils servent de feuille de route à chaque partie pour désamorcer les tensions et avancer d'urgence sur leurs processus respectifs d'adhésion à l'Union européenne.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Ziadeh de son exposé d'aujourd'hui. Je salue également la participation du Président Vučić et du Premier Ministre Kurti à notre séance.

La semaine prochaine marquera le dix-neuvième anniversaire de l'indépendance kosovare. Le Royaume-Uni se félicite des progrès réalisés par le Kosovo en tant qu'État souverain au cours de cette période. Pourtant, depuis de nombreuses années, l'absence de relations normales entre le Kosovo et la Serbie a des répercussions sur la stabilité régionale et les communautés des deux pays. Les tensions actuelles renforcent l'importance d'une participation, avec un engagement renouvelé, du Kosovo et de la Serbie au dialogue facilité par l'Union européenne en vue de la réalisation de progrès vers la normalisation des relations. Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer en faveur de cet objectif, parallèlement à ses efforts plus larges pour renforcer la stabilité régionale.

Trois mesures immédiates peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif.

Premièrement, le Kosovo et la Serbie doivent s'acquitter de leurs engagements existants et éviter toute action unilatérale ou tout discours susceptible de réduire les perspectives d'un accord de normalisation global et durable.

Deuxièmement, le Kosovo doit exercer ses pouvoirs souverains d'une manière conforme au principe d'une démocratie multiethnique tel qu'inscrit au cœur de la Constitution du Kosovo. Par ses actions récentes, la Banque centrale du Kosovo a cherché à s'acquitter de sa responsabilité de réguler les opérations en devises étrangères, mais la mise en œuvre de ces mesures par le Gouvernement kosovar n'a pas suffisamment tenu compte

de leurs conséquences sur les communautés minoritaires du Kosovo. Les autorités du Kosovo doivent définir un plan clair pour garantir que tous les Serbes du Kosovo concernés puissent continuer de percevoir leurs revenus et que les services essentiels puissent fonctionner jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit trouvée.

Enfin, le Royaume-Uni demande à la Serbie de veiller à ce que les responsables des attentats perpétrés à Banjska en septembre 2023 répondent de leurs actes. La stabilité régionale et les intérêts de toutes les communautés sont mieux servis par la création d'un climat favorable et propice à de nouveaux progrès dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je souhaite la bienvenue à la présente séance à S. E. le Président Vučić, de la Serbie. J'ai écouté attentivement l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Caroline Ziadeh, et la déclaration de M. Kurti.

Les institutions provisoires d'administration autonome de Pristina ont récemment interdit l'utilisation du dinar serbe, fermé certaines institutions serbes et procédé à de violentes perquisitions chez des Serbes dans le nord du Kosovo. Ces actions unilatérales ont eu de graves répercussions sur les moyens de subsistance des Serbes concernés et ont provoqué une panique générale et des tensions, ce que la Chine juge profondément préoccupant. L'escalade des tensions et l'antagonisme interethnique au Kosovo menacent la paix et la stabilité régionales et ne sont dans l'intérêt de personne. Nous demandons aux institutions provisoires d'administration autonome de faire preuve de retenue, d'annuler leurs mesures injustifiées et déraisonnables, et de mettre fin et de renoncer immédiatement à toute action susceptible d'aggraver la situation, afin que les Serbes vivant au Kosovo puissent reprendre une vie normale.

La question du Kosovo a une incidence sur la paix et la stabilité dans les Balkans et dans toute l'Europe. La position de la Chine sur cette question est restée constante. Selon nous, les actions unilatérales ne contribuent pas à régler la question du Kosovo et ne sont pas propices à la paix et à la stabilité de la région. Nous appuyons les efforts déployés par les parties pour parvenir à une solution politique mutuellement acceptable par le dialogue dans le cadre de la résolution 1244 (1999). Dans ce processus, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Serbie doivent être pleinement respectées. Étant donné que la coexistence de différents groupes ethniques au Kosovo est ancrée dans l'histoire, les droits de toutes les communautés à la survie et au développement doivent être

préservés. La tolérance, la réconciliation et la coexistence harmonieuse au Kosovo servent les intérêts fondamentaux et à long terme de toutes les parties. La confrontation et le fait de se mettre des bâtons dans les roues n'ont jamais été, et ne seront jamais, la solution. Nous appelons toutes les parties à régler leurs différends par un dialogue et des négociations pragmatiques et constructifs, et à créer progressivement les conditions nécessaires pour parvenir à un règlement approprié de la question du Kosovo.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé. Nous remercions également le Président Vučić, de la Serbie, et le Premier Ministre Kurti, du Kosovo, de leur présence et de leurs déclarations.

La Slovénie est fermement attachée au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans les Balkans occidentaux. Je voudrais exprimer notre position sur les points suivants.

Premièrement, les deux parties doivent continuer de prendre part au dialogue facilité par l'Union européenne et poursuivre leurs efforts en faveur de la normalisation de leurs relations sous les auspices de l'Union. Nous pensons que la Serbie et le Kosovo ont tous deux leur place au sein de l'Union européenne. Notre appui à leurs projets d'intégration européenne demeure inébranlable. Dans le même temps, nous soulignons qu'il est essentiel de faire avancer le dialogue et la normalisation des relations s'ils aspirent toujours à rejoindre l'Union.

Deuxièmement, nous prenons note de la réglementation de la Banque centrale du Kosovo visant à renforcer la transparence financière et à lutter contre le blanchiment d'argent. À cet égard, nous exprimons notre inquiétude quant à ses éventuelles répercussions sur le soutien financier apporté par la Serbie aux Serbes du Kosovo. Nous conseillons au Gouvernement du Kosovo d'informer et de consulter les Serbes du Kosovo avant de prendre des décisions qui affectent leur vie. Nous saluons les discussions récentes entre Belgrade et Pristina sur cette question, dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. En outre, nous prenons note de la récente décision du Kosovo de prévoir une période de transition et de garantir la gratuité de l'ouverture de nouveaux comptes en euros. Le Kosovo doit fournir toutes les informations et le soutien nécessaires pour assurer une transition sans heurts. De plus, nous appelons les deux parties à s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible d'entraver les efforts en cours pour normaliser les relations.

Troisièmement, la lenteur du rapport sur l'attaque perpétrée à Banjska en septembre 2023 reste préoccupante. Les responsables de cette attaque doivent répondre de leurs actes. Nous soulignons également que les violences contre le personnel de la Force de paix au Kosovo (KFOR) sont absolument inacceptables. Il est essentiel de renforcer un pouvoir judiciaire indépendant et les institutions garantes de l'état de droit pour garantir l'application du principe de responsabilité.

La Serbie et le Kosovo peuvent travailler ensemble. Nous saluons leur récent accord sur la reconnaissance mutuelle des plaques d'immatriculation des véhicules et encourageons les deux parties à prendre d'autres mesures constructives. En période de tensions accrues, il est impératif que les deux parties prennent du recul, favorisent la confiance et s'engagent, par des moyens diplomatiques, sur la voie de la réconciliation et de la paix. Elles doivent s'acquitter rapidement et sans conditions préalables de leurs engagements existants.

Nous appelons Belgrade et Pristina à mettre en œuvre l'Accord sur la voie de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie et l'annexe de mise en œuvre de l'Accord. Il s'agit de la voie la plus productive pour le bien-être des populations des deux parties concernées.

Enfin, je tiens à exprimer notre gratitude à la MINUK et à la KFOR pour le travail qu'elles accomplissent.

M. Gaouaoui (Algérie) (*parle en anglais*) : Je salue la participation à la présente séance de S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, et je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Caroline Ziadeh, de son exposé.

La récente décision financière prise par Pristina est inquiétante, car elle pourrait avoir des répercussions négatives sur les Serbes vivant au Kosovo qui reçoivent des paiements, une assistance financière et des prestations sociales de la Serbie. Cette décision unilatérale, prise sans avoir préalablement consulté les autorités serbes, pourrait avoir de graves incidences sur de nombreux hôpitaux et écoles qui fournissent des services essentiels aux Serbes vivant dans la région et dont le fonctionnement dépend fortement du financement de la Serbie. Ces actions pourraient dangereusement exacerber les tensions ethniques et risquent de provoquer une nouvelle escalade dans un contexte déjà tendu. Elles pourraient compromettre la fragile stabilité du Kosovo et entraver sérieusement les efforts menés en vue de la normalisation et du maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

Dans ce contexte, l'Algérie souhaite formuler trois observations.

Premièrement, il est urgent d'éviter l'escalade et de s'abstenir de toute action susceptible d'entraîner des tensions ethniques au Kosovo, tout comme il est urgent de permettre aux Serbes de recevoir, sans retard ni obstruction, ce qui leur est dû sur le plan financier.

Deuxièmement, il est de la plus haute importance de rétablir la confiance entre les deux parties et de garantir une véritable représentation des Serbes dans les institutions locales. Non seulement l'adoption de mesures soudaines et unilatérales entrave la stabilité du statu quo, mais elle peut également provoquer une escalade incontrôlée et créer un risque de débordement régional. À cet égard, nous appelons les autorités du Kosovo à prendre les dispositions et les mesures qui s'imposent pour créer l'Association/Communauté des municipalités à majorité serbe, comme convenu dans le cadre du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu à Bruxelles en 2013.

Troisièmement, nous saluons les efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Caroline Ziadeh, et réaffirmons le rôle vital que joue la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour stabiliser la situation sur le terrain. Nous nous félicitons également du dialogue facilité par l'Union européenne, qui vise à faire progresser le processus politique en vue d'un règlement pacifique de ce conflit, conformément au principe de subsidiarité entre l'ONU et les organisations régionales.

Enfin, l'Algérie estime qu'un dialogue constructif et sincère reste la seule voie viable, et appuie tous les efforts déployés pour parvenir à une solution mutuellement acceptable dans le cadre de la résolution 1244 (1999), dans le plein respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour sa présentation. Je salue la présence parmi nous du Président de la Serbie, M. Vučić, et du Premier Ministre du Kosovo, M. Kurti.

La France rappelle la nécessité de stabiliser la situation sur le terrain et de progresser vers la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo, qui constitue un élément central pour le rapprochement européen des deux pays. Les deux parties doivent s'abstenir de toute action unilatérale susceptible d'accroître les tensions. À ce titre, la France et l'Union européenne ont exprimé leur grande préoccupation quant aux actions récentes du Kosovo sur la monnaie et les opérations de la police kosovare, aboutissant à la fermeture de structures serbes dans le sud et l'est du Kosovo.

Ces décisions auront des conséquences négatives sur la vie quotidienne de la communauté serbe au Kosovo, notamment sur l'accès aux services sociaux. La France demande la suspension immédiate de la décision de la Banque centrale du Kosovo afin d'assurer une période de transition suffisante. La déclaration, hier, de M. Kurti, qui a reconnu qu'une période de transition était nécessaire, est une première étape positive. Elle doit maintenant être suivie d'effets.

La France rappelle également que le statut des structures parallèles serbes doit être résolu exclusivement à travers la création de l'Association des municipalités à majorité serbe. Celle-ci est attendue depuis trop longtemps déjà. La France condamne l'attaque de Banjska, le 24 septembre 2023, et demande que toute la lumière soit faite sur les circonstances de celle-ci et que les responsables soient traduits en justice.

La France soutient la perspective d'intégration européenne de la Serbie et du Kosovo. Personne ne saurait ignorer la volonté souveraine des deux pays en faveur du choix européen. Il n'y a pas d'alternative, ni pour la Serbie, ni pour le Kosovo, que de parvenir à un accord qui règle de manière durable leur différend. Et c'est dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne que les problèmes doivent être résolus. Rappelons que celle-ci s'est vu confier à cet effet un mandat par l'Assemblée générale.

La France salue les efforts de la médiation européenne qui ont permis d'aboutir, début 2023, à l'accord dit de Bruxelles-Ohrid, le plus ambitieux à ce jour entre les deux pays. C'est un succès majeur dont nous devons assurer la bonne mise en œuvre.

La France salue les progrès réalisés dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, en particulier sur la reconnaissance mutuelle des plaques d'immatriculation, sur la question de l'énergie et sur l'organisation de nouvelles élections municipales dans le nord du Kosovo, avec la participation des Serbes. Elle salue l'engagement des autorités serbes dans le dialogue, qui a permis des progrès notables. La Serbie doit continuer d'avancer sans équivoque sur la mise en œuvre de ses obligations au titre de l'accord Bruxelles-Ohrid et de son annexe.

La France salue le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de la Force internationale de sécurité au Kosovo. Les attaques contre cette dernière, comme celles survenues en mai 2023, sont inadmissibles. Elle continuera de soutenir la médiation de l'Union européenne en vue de l'obtention d'un accord global, définitif et juridiquement contraignant.

Elle appelle enfin les dirigeants serbes et les dirigeants kosovars à respecter leurs engagements et à faire preuve de responsabilité.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique souhaite remercier la présidence guyanienne du Conseil d'avoir organisé la présente séance publique d'information sur la situation au Kosovo. Nous remercions également de ses observations la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Ma délégation salue la présence dans la salle de S. E. le Président de la République de Serbie et de M. Kurti.

Les faits rapportés dans la lettre datée du 5 février 2024 (S/2024/134), adressée par le Gouvernement serbe à la présidence du Conseil de sécurité, sont préoccupants. Les faits décrits dans cette lettre, en particulier les atrocités commises contre les civils, sont regrettables. Ils sont contraires au droit international et au droit international humanitaire.

Le Mozambique n'est favorable à aucune action, par quelque acteur que ce soit, qui prive les populations des ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et à leur survie. À cet égard, nous exhortons les parties au conflit à mesurer la portée de leurs décisions et à s'abstenir de toute action contraire à l'esprit de la résolution 1244 (1999) et à la Charte des Nations Unies.

La promotion de la paix et de la réconciliation au Kosovo et dans l'ensemble de la région revêt une importance capitale. Cela contribuera à préserver les progrès réalisés au fil des ans par les parties. Le Mozambique salue les efforts diplomatiques qui ont abouti à l'accord entre Belgrade et Pristina, connu sous le nom d'Accord sur la voie de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. Cet accord constitue une réalisation importante qui a été facilitée par l'Union européenne. Nous y voyons un exemple clair du rôle central que les organisations régionales peuvent jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous encourageons l'Union européenne à continuer de collaborer avec les parties à la mise en œuvre de l'accord.

Le Mozambique appelle la République de Serbie et le Kosovo à demeurer pleinement engagés en faveur du processus de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina en promouvant un dialogue constructif et en évitant les actions unilatérales susceptibles de contribuer à l'aggravation des tensions. Le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne, qui s'appuie sur la résolution 64/298 de l'Assemblée générale de 2010, est

l'une de ces voies constructives pour parvenir à la paix, à la sécurité et à la stabilité. En particulier, nous appelons les parties à n'épargner aucun effort pour trouver des solutions par des moyens politiques et diplomatiques. La participation des principaux acteurs et parties prenantes, y compris les femmes, les jeunes et la société civile, est importante pour la réussite du processus de réconciliation. La participation continue de la communauté internationale à ce processus de consolidation de la paix revêt également la plus haute importance.

Le Mozambique réaffirme son appui indéfectible à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et aux efforts déployés par les acteurs régionaux en vue de promouvoir la paix et la stabilité au Kosovo-Metohija et dans la région en général.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Ziadeh de son exposé. Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Vučić et au Premier Ministre Kurti. Le Japon entretient une amitié de longue date avec leurs deux pays. En tant qu'amis, nous sommes préoccupés par la situation qui règne actuellement au Kosovo. Toute action qui risquerait d'entraîner une nouvelle escalade doit être évitée dans l'intérêt de la population de la région.

Nous avons pris note de la réglementation récemment édictée par la Banque centrale du Kosovo sur les opérations en espèces. Cette mesure a été décidée dans le cadre de la lutte contre la fausse monnaie et le blanchiment d'argent afin de garantir la transparence des flux de trésorerie au Kosovo. Néanmoins, nous nous inquiétons de ses conséquences sur la vie quotidienne des nombreux Serbes du Kosovo qui utilisent la monnaie serbe et peuvent donc être désavantagés. Nous comprenons que le Kosovo, en tant que nation souveraine, ait besoin de telles mesures. Toutefois, des politiques qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens ne devraient pas être imposées à la hâte, mais plutôt introduites en communiquant de façon exhaustive et transparente. À cet égard, nous nous joignons aux représentants du Quint et d'autres membres de la communauté internationale pour encourager le Kosovo à prendre les précautions nécessaires en ce qui concerne les effets de la réglementation afin de ne pas ajouter aux tensions.

Nous profitons de l'occasion pour souligner à nouveau que la normalisation des relations entre les deux pays à la faveur du dialogue Belgrade-Pristina facilité par l'Union européenne contribuera à la paix et à la stabilité dans les Balkans occidentaux. Du reste, les questions soulevées aujourd'hui devraient également être abordées plus avant dans le cadre de ce dialogue.

Pour conclure, le Japon demeure déterminé à soutenir les efforts déployés par la communauté internationale en vue de promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation dans la région. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties prenantes à cet effet.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son intervention. Je souhaite la bienvenue à S. E. le Président Vučić et à S. E. le Premier Ministre Kurti. Leur présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance qu'ils accordent à cette discussion. En cette période de tensions, des paroles et des actions mesurées et prudentes sont de mise.

Cet appel reflète l'attachement profond de la Suisse à la paix dans les Balkans occidentaux. Nous sommes engagés depuis un quart de siècle aux côtés de nombreux acteurs nationaux et internationaux pour cela, y compris pour la réconciliation et l'apaisement des relations interethniques. Des progrès ont été réalisés en termes de vivre-ensemble. Or, ces avancées sont désormais menacées par des tensions profondes. Ces tensions ont notamment atteint de nouveaux degrés avec l'attaque à Banjska en septembre dernier. La Suisse réitère son soutien à la Force de paix au Kosovo, qui a permis d'éviter que la situation ne s'aggrave encore. Nous appelons la Serbie à garantir que les personnes impliquées dans les attaques de Banjska répondent de leurs actes.

Les efforts de désescalade doivent urgemment se poursuivre. La Serbie et le Kosovo ont la responsabilité de s'abstenir de mesures et d'actions susceptibles d'aggraver la situation. Les pistes pour construire la confiance existent : le dialogue facilité par l'Union européenne est le cadre dans lequel les deux parties peuvent et doivent aborder les questions litigieuses. Cela comprend les questions qui nous ont portés à nous réunir aujourd'hui, à savoir la mise en œuvre du nouveau règlement introduit par la Banque centrale du Kosovo.

La Suisse reconnaît la légitimité des objectifs poursuivis par ce règlement, notamment la transparence des flux financiers et la lutte contre la contrefaçon et le blanchiment d'argent. Nous partageons toutefois les préoccupations quant à la communication sur la décision de la Banque et surtout sa mise en œuvre à court terme. Les actions non concertées avec les populations concernées, perçues comme une mesure délibérément restrictive à l'égard d'un groupe ethnique en particulier, peuvent miner la confiance. L'annonce du Gouvernement et de la Banque centrale du Kosovo selon laquelle une période transitoire est prévue, tout comme une communication renforcée, est donc à saluer. La Suisse appelle les

autorités du Kosovo à mettre en œuvre ces engagements et à renforcer sans délai le dialogue avec la population serbe du Kosovo, directement concernée par ce règlement.

Des efforts accrus du Kosovo et de la Serbie sont nécessaires pour trouver des compromis. La construction de relations de bon voisinage exige surtout que les deux parties mettent en œuvre leurs engagements au titre de l'accord de Bruxelles et de l'accord d'Ohrid, conclus en 2023. Nous saluons les progrès réalisés à cet égard, y inclus la reconnaissance mutuelle des plaques d'immatriculation des véhicules, ainsi que des pas vers la mise en œuvre des accords sur l'énergie. Nous encourageons les deux parties à reprendre ce chemin et à progresser vers la normalisation des relations en bonne foi. La Suisse est prête à continuer à contribuer au processus de normalisation. Nous restons fermement convaincus que ce processus est la voie vers des sociétés multiethniques pacifiques et prospères.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire générale, M^{me} Caroline Ziadeh, de son exposé. Ma délégation souhaite aussi chaleureusement la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Aleksandar Vučić et au Premier Ministre Albin Kurti.

Lorsque la Serbie et le Kosovo ont accepté de reprendre les négociations pour normaliser leurs relations sur la base de la proposition faite l'an dernier en ce sens par l'Union européenne, la communauté internationale s'en est félicitée, et notamment la République de Corée. La Corée espère la réconciliation, la paix et la prospérité dans cette région dont l'histoire contemporaine est agitée et déchirante. Nous espérons et attendions tous que l'accord de l'an dernier aboutirait à un règlement du conflit de longue date dans la région grâce à un apaisement des tensions et à des progrès dans un dialogue crucial. Cependant, les parties n'ont malheureusement pas vraiment avancé jusqu'à présent dans la mise en œuvre de l'accord sur la voie de la normalisation. Au contraire, la situation dans le nord du Kosovo, où vivent plus de 100 000 Serbes de souche, va s'aggravant en raison d'incidents sporadiques qui exacerbent les tensions sur le terrain.

La réglementation adoptée il y a peu par la Banque centrale du Kosovo sur les opérations en devises est préoccupante en raison de ses répercussions, même si nous sommes conscients qu'elle a pour but d'améliorer la stabilité et la transparence financières au Kosovo. Sa mise en œuvre pourrait nuire directement à la vie quotidienne des habitants serbes du Kosovo et compromettre leur accès aux services sociaux de base. La République de

Corée salue la décision du Kosovo de suspendre la mise en œuvre de cette réglementation. Ma délégation estime en outre que les questions de ce type devraient être abordées plus avant et de bonne foi dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne.

La République de Corée est pour un règlement pacifique des problèmes liés au Kosovo et à la Serbie, par la voie du dialogue politique et de la négociation. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts de l'Union européenne et à son rôle dans la médiation. À cet égard, nous appelons également les deux camps à s'abstenir de toute déclaration incendiaire et de toute action unilatérale, à prendre des mesures concrètes pour réduire les tensions et améliorer la confiance dans la région, et à participer activement aux négociations menées par l'Union européenne en vue de normaliser les relations.

Pour terminer, ma délégation félicite tout le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et les autres grands partenaires internationaux de leurs efforts inlassables pour garantir la paix et la stabilité dans la région.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Je remercie également M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire générale et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé instructif. Je salue la présence de S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la Serbie, et de M. Albin Kurti. Je salue leur participation à la présente séance en vertu des articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

La Sierra Leone se félicite de la collaboration que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) continue d'entretenir avec tous les acteurs concernés pour promouvoir la sécurité, la stabilité, l'état de droit et le respect des droits humains au Kosovo et dans la région, conformément à son mandat.

La Sierra Leone tient à souligner que les autorités politiques du Kosovo et de la Serbie, le cas échéant, se doivent de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'apaiser les tensions croissantes sur le territoire du Kosovo. Conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999) et aux principes généraux d'une solution politique à la situation au Kosovo, adoptés en tant qu'annexe 1 de cette résolution le 6 mai 1999, la Sierra Leone appelle les dirigeants politiques du Kosovo et de la Serbie à participer à un dialogue constructif afin de garantir la réalisation des réformes institutionnelles indispensables

à l'instauration de la paix et d'une vie normale pour tous les habitants du Kosovo, et de faire progresser la stabilité régionale dans les Balkans occidentaux.

Il est indispensable de promouvoir la confiance entre les communautés, le respect des droits humains et de l'état de droit, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes pour régler tout conflit ou désamorcer toute montée des tensions.

S'agissant des tensions politiques actuelles liées à la décision prise par les autorités du Kosovo d'éliminer progressivement le dinar serbe, monnaie utilisée par la minorité serbe du Kosovo, la Sierra Leone se félicite de l'annonce concernant la suspension de cette décision. Cette suspension favorisera le dialogue et la coopération nécessaires sur des questions critiques. Cette démarche est nécessaire pour réduire les tensions, décourager les actes qui peuvent aboutir à un conflit et faciliter la réconciliation nationale, qui est cruciale pour le maintien de la paix et de la sécurité et pour le bien-être de toutes les composantes de la population du Kosovo.

Seul un dialogue conduisant à un compromis permettra de garantir une paix et une sécurité durables. À cet égard, nous prenons note du dialogue facilité par l'Union européenne pour établir les conditions de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. La Sierra Leone espère que les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUK, le dialogue facilité par l'Union européenne et les propositions de médiation d'autres parties prenantes permettront ensemble de contribuer à la normalisation des relations entre les parties.

Nous exhortons les dirigeants politiques des deux parties à mettre en œuvre le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, conclu à Bruxelles, et la proposition du 27 février 2023 négociée par l'Union européenne, lesquels définissent la voie de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo, ainsi que l'annexe à cet accord adoptée le 18 mars 2023. La Sierra Leone encourage les parties à coopérer pour régler les problèmes qui aggravent la suspicion et la division entre les différentes communautés du Kosovo.

Pour ce faire, nous encourageons les autorités à prendre les mesures nécessaires pour maintenir des canaux de communication viables. Nous réitérons l'appel adressé aux dirigeants politiques des deux parties pour qu'ils lancent des initiatives visant à s'attaquer aux problèmes fondamentaux afin de réduire les tensions et qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour répondre

aux préoccupations politiques, socioéconomiques et de sécurité de toutes les composantes de la société, indépendamment de leur origine ethnique, de leur langue et de leur affiliation politique. De manière générale, il incombe aux autorités politiques de favoriser l'adoption de mesures ciblées et concertées en faveur d'une paix durable.

Pour conclure, la Sierra Leone appelle les responsables politiques du Kosovo et de la Serbie à faire preuve de prudence et de retenue afin de désamorcer les tensions, et à s'engager dans la voie du dialogue pour parvenir à un règlement pacifique de toutes les questions litigieuses. En tant que pays en situation d'après conflit, la Sierra Leone a montré que le dialogue, le compromis et l'entente mutuelle permettent de parvenir à la paix. Comme l'a relevé Albert Einstein : « La paix ne peut être maintenue par la force ; seule l'entente permet de la réaliser ».

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale Ziadeh de son exposé détaillé. Je salue la présence de S. E. M. Vučić, Président de la République de Serbie, ainsi que celle de M. Kurti.

Les multiples divergences et la série d'incidents qui ont entravé le processus de dialogue entre Belgrade et Pristina sont notoires, ce qui a eu une incidence négative sur les communautés de la région. La décision prévoyant l'utilisation exclusive de l'euro dans les transactions financières et la disparition du dinar serbe dans les zones majoritairement habitées par des Serbes de souche a soulevé toute une série d'interrogations au sein de la communauté internationale, notamment en raison des possibles conséquences sur les institutions liées au service public, telles que les écoles et les hôpitaux, ainsi que des effets divers sur les droits fondamentaux des communautés concernées.

C'est pourquoi je voudrais souligner qu'il importe de répondre aux préoccupations humanitaires et de sécurité des populations de la région, conformément aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1244 (1999). Dans ce contexte, il est essentiel d'éviter les mesures ou les discours qui peuvent exacerber les tensions ou contribuer à l'instabilité dans la région. Protéger les droits et le bien-être de toutes les communautés doit être une priorité. Comme l'a souligné le Secrétaire général, pour parvenir à des accords viables et durables, les deux parties doivent maintenir un processus ouvert, transparent et inclusif qui tient compte des divers besoins et attentes de toutes les parties prenantes concernées, notamment les femmes, les jeunes et les acteurs de la société civile.

L'Équateur remercie une fois de plus la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo du travail qu'elle accomplit en faveur du dialogue et du maintien de la stabilité dans la région, en coordination avec les partenaires internationaux. Nous nous félicitons de sa détermination à respecter et à protéger les droits humains de toutes les communautés, notamment en se fondant sur le principe d'égalité et de non-discrimination.

Enfin, l'Équateur encourage le règlement des questions en suspens dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne et le respect par les parties de leurs engagements, notamment la création d'une association de municipalités à majorité serbe. La stabilité des Balkans occidentaux est cruciale pour la sécurité européenne et mondiale. C'est pourquoi il faut éviter une escalade des tensions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Guyana.

Je remercie la Représentante spéciale Ziadeh, Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, de son exposé éclairant. Je salue la présence de S. E. M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie, et de S. E. M. Albin Kurti, Premier Ministre du Kosovo, ainsi que de leurs délégations respectives à la séance d'aujourd'hui.

Le Guyana se préoccupe vivement de la montée des tensions et de la multiplication des incidents qui ont été signalés et appelle toutes les parties à prendre des mesures qui faciliteront le retour au calme et la reprise d'un dialogue productif dans l'intérêt de la stabilité des populations du Kosovo et de la Serbie, ainsi que de l'ensemble de la région. Nous sommes également préoccupés par les événements survenus récemment au Kosovo et leurs éventuelles conséquences négatives sur la vie et le bien-être des membres de la minorité serbe du Kosovo. Il est impératif que toutes les parties agissent de manière responsable et dans le respect des droits humains de tous. Le Guyana insiste sur l'importance de promouvoir des politiques qui répondent aux besoins et aux préoccupations de tous, y compris des minorités ethniques.

Nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne pour faciliter le dialogue en cours entre les parties et pensons que ce mécanisme reste un moyen essentiel de parvenir à un règlement final qui permettra à tous les habitants du Kosovo et de la Serbie de vivre côte à côte dans la paix et la prospérité. Les progrès réalisés au début de l'année dernière dans le cadre du dialogue ont été encourageants, mais nous sommes vivement préoccupés par

l'impasse qui persiste et un possible recul des avancées réalisées dans la mise en œuvre des dispositions convenues de l'accord de février 2023 sur la normalisation.

Le Guyana soutient un Kosovo multiethnique et démocratique, reconnu par la communauté internationale, et qui pourra devenir un membre à part entière du système multilatéral international. Cet objectif ne peut être atteint que grâce à un engagement renouvelé en faveur du dialogue entre Belgrade et Pristina, placé sous l'égide de l'Union européenne, et à la volonté du Kosovo d'appliquer les principes de la démocratie, de protéger les droits humains de l'ensemble de sa population et de respecter l'état de droit.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Le Président Vučić a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne et lui demande, avec tout le respect que je lui dois, de limiter la durée de sa seconde intervention.

Le Président Vučić (*parle en anglais*) : Je serai aussi bref que possible. Je tiens avant tout à remercier toutes les personnes qui ont participé à la présente discussion. Je voudrais revenir sur quelques faits.

Premièrement, je voudrais dire que la Serbie fera tout son possible pour maintenir la paix, la stabilité et la tranquillité dans la région, comme nous l'avons toujours fait. Je crois avoir évoqué des faits et des arguments réels sans insultes ni moqueries *ad hominem ad personam*, et je continuerai ainsi.

En ce qui concerne les faits allégués qui ont été mentionnés ici, à savoir que la Serbie encourage la contre-façon, le blanchiment d'argent, les activités criminelles et autres, je vais décrire la situation au Conseil à l'aide d'un exemple, et tout sera très clair. Il a été dit ici que les Serbes faisaient passer des sacs d'argent à travers les lignes administratives ou, comme certains le diraient, les lignes frontalières entre la Serbie et le Kosovo, et c'est ainsi que nous avons une grande influence sur les criminels dans le nord du Kosovo ou dans d'autres régions du pays. Pour information au Conseil, nous savons que c'est le cas. Nous savons qui rapporte des sacs. Il ne s'agit pas de Serbes, mais de Britanniques. Ce n'est pas nous. Henderson Asset Protection est une société agréée et spécialisée. Pas d'inquiétude à avoir, son travail est légal. Nous la rémunérons. Nous avons fait appel à une société britannique. C'est elle qui transfère notre argent au Kosovo dans des sacs. Je veux que le Conseil voie à quel point nous sommes transparents.

Comme le Conseil le sait, les Britanniques ont déjà reconnu l'indépendance du Kosovo. Lorsque j'entends le Conseil parler de suspension et dire des choses sur la

suspension de la mise en œuvre ou l'abolition du dinar, je dois lui dire que ce n'est pas du tout vrai. Cela s'adresse à nos amis de la Corée, de la Sierra Leone et d'ailleurs, qui viennent d'en parler. Ils ont arrêté les voitures de la société Henderson qui rapportaient de l'argent pour les pensions de retraite, les salaires et, bien sûr, les prestations sociales.

Deuxièmement, le Conseil a entendu dire – et c'est une bonne chose que certaines personnes, en tant que citoyens serbes, aient voulu parler de la vie démocratique serbe –, que nous torturons et empêchions d'agir le chef de l'opposition en Serbie. Le nom de l'homme en question, comme il a été dit, est M. Sandulović. Personne en Serbie n'a jamais entendu parler de ce participant à la vie politique serbe. Il a participé une fois à une élection et obtenu 0,01 % des voix. Voilà les faits.

Pour en venir aux vraies questions, la plupart des pays qui n'adhèrent ni à la Charte des Nations Unies ni à la résolution 1244 (1999) ont reconnu l'indépendance du Kosovo. Ils ont essayé de trouver une excuse et une justification suffisantes pour tout ce que faisait Pristina et pour les événements du 24 septembre 2023, que nous avons condamnés en tant qu'État. Quelqu'un doit cependant expliquer ce qui s'est réellement passé et pourquoi cela n'a pas été mentionné dans mon intervention.

Tout d'abord, il est regrettable que nous n'ayons pas entendu parler des tentatives de tuer des enfants serbes, ainsi que d'autres personnes, parce qu'ils transportaient des sapins de Noël. Le Conseil doit savoir que 10 mois avant cette affaire, nous étions en pleine négociation avec l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. Nous avons essayé : nous avons supplié les Serbes de partir, de se retirer des barricades qu'ils avaient érigées en raison des attaques constantes, systématiques et systémiques menées par Pristina contre eux. Je recevais moi-même des garanties des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne et j'essayais de convaincre les Serbes du Kosovo de les accepter. Ils sont venus à cette réunion et m'ont dit : « Nous vous croyons, mais nous ne les croyons pas. Ils vont violer les garanties. Ils vont tout oublier, et nous allons être chassés comme des lièvres sauvages ». Je leur ai alors répondu : « Je ne peux pas obtenir davantage. Nous devons faire confiance à nos partenaires des États-Unis et de l'Europe ». Ils m'ont dit : « Nous le ferons, mais nous ne croyons toujours pas qu'ils tiendront leurs promesses ».

De fait, trois mois plus tard, les autorités de Pristina ont commencé à chasser les Serbes qui érigeaient ces barricades. C'est l'une des raisons pour lesquelles ces personnes qui étaient nées et avaient vécu toute leur vie au Kosovo voulaient défendre leurs foyers et leurs familles.

L'ont-elles fait de manière légale ? Je ne pense pas, mais le Conseil doit connaître leurs vraies raisons. Après cet épisode, nous avons ouvert des enquêtes, et nous allons procéder à des inculpations. Quelqu'un doit toutefois comprendre que, selon la Charte des Nations Unies et la résolution 1244 (1999), la seule intégrité territoriale qui a été violée est celle de la Serbie. Aucun autre pays n'a vu son intégrité territoriale être violée.

Enfin, je dois remercier les 109 États Membres de l'ONU qui n'ont pas reconnu l'indépendance du Kosovo, les 109 pays du monde qui respectent la Charte des Nations Unies et la résolution 1244 (1999). Il a été dit ici que la Serbie était une extension de l'autorité russe. En tant que fier Président de la Serbie, je dis à tout le monde ici – et, comme les membres peuvent le constater, je les regarde sans difficulté droit dans les yeux –, que la Serbie est un pays indépendant, souverain et épris de liberté. Nous ne sommes les marionnettes de personne, ni des États-Unis d'Amérique, ni de la Russie, ni d'aucun autre pays du monde. Il en sera toujours ainsi. C'est pourquoi je suis si fier d'avoir vu notre beau drapeau être hissé ici, devant le Siège de l'ONU. Je remercie une nouvelle fois le Conseil de m'avoir écouté et donné la possibilité de m'exprimer.

La Présidente (*parle en anglais*) : M. Kurti a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne et lui demande également, avec tout le respect que je lui dois, de limiter la durée de son intervention.

M. Kurti (*parle en anglais*) : Le dinar n'a pas été interdit en Kosova. Les citoyens serbes, et pas seulement eux, peuvent se procurer des dinars. Ils peuvent posséder des dinars, mais l'euro est la seule monnaie qui peut être utilisée comme moyen de paiement. Au siècle dernier, avant la libération, nous avions le dinar comme moyen de paiement. C'était à l'époque de l'occupation. Au XXI^e siècle, nous avons d'abord eu le deutsche mark, le mark allemand ; et ensuite, l'euro. L'euro est le seul moyen de paiement. Nous accordons énormément de subventions et d'aides sociales. Nous fournissons des indemnités pour frais d'études et pour les soins de santé aux municipalités à majorité serbe. Et croyez-moi, elles acceptent toutes ces euros sans problème. Nous n'avons connaissance d'aucun cas où un citoyen serbe de Kosova ait dit : « Je ne veux pas de cet argent parce que ce sont des euros ».

Chez notre voisin, le Monténégro, plus d'un quart de la population se considère comme serbe. Leur monnaie est l'euro. Les citoyens serbes ordinaires ne détestent pas l'euro. L'euro est la monnaie de paiement. On peut avoir de l'argent dans la monnaie que l'on veut. Je communiquerai davantage et fournirai plus d'informations aux Serbes dans les jours à

venir, tout au long de ce mois. Et je parlerai en serbe, pour qu'ils me comprennent mieux et plus clairement. Nous, qui étions sous l'occupation de la Serbie, connaissions la langue serbe, mais ils n'ont pas appris notre langue, parce que nous étions opprimés et dominés. Comme le savent les membres du Conseil, il existe dans le monde entier des cas similaires où le colonisateur ne connaît pas la langue du colonisé, mais où le colonisé connaît la langue du colonisateur. Je parlerai en serbe et dirai que je n'ai rien contre les Serbes. J'ai des amis serbes. Un de mes ministres, Nenad Rašić, est serbe. Son suppléant, Radoica Radimirović, est serbe. Le Médiateur adjoint de la Kosova, Sergjan Sentiq, est serbe. Mon parti, lors d'un vote à bulletin secret au Parlement, a voté pour Sergjan Sentiq en tant que Médiateur adjoint de la Kosova. J'ai nommé Dragiša Krstović, de Leposaviq, un grand avocat serbe, en tant qu'un des quatre membres du conseil d'administration de Trepça, qui est notre principale entreprise minière.

Je ne crois pas que les différences ethniques soient à l'origine de conflits. Au contraire, la diversité et la multiplicité sont un état de fait. Toutefois, les différences ethniques peuvent être utilisées pour servir des intérêts politiques et économiques, et c'est ce contre quoi nous luttons.

Je suis un social-démocrate qui croit en l'humain et pense que l'humain est bon. Les criminels sont des individus. Aucune communauté n'est une communauté criminelle. Je tiens à être très clair sur ce point. Il existe des structures criminelles, mais une communauté et un peuple ne sont jamais criminels. Et je n'assimile pas les États aux personnes. Nous avons besoin des États, mais j'estime que les personnes sont toujours meilleures que les États. Et je veux communiquer et coopérer avec les Serbes de Kosova. Mais nous avons également besoin que la Banque centrale de Kosova communique et coopère avec la Banque nationale de Serbie. Nous lui avons écrit une lettre. J'espère que nous obtiendrons une réponse.

On peut me croire, il était beaucoup plus difficile de convertir les plaques d'immatriculation de KM à RKS parce que sur les plaques portant les initiales RKS de notre république, il y a le « R » de République. La conversion a été totale. Ils ont remplacé leurs plaques d'immatriculation serbes par des plaques kosovares. Sur les euros, il n'y a pas du tout de République de Kosova. Par conséquent, il est bien plus facile et plus logique aussi de passer du dinar à l'euro comme moyen de paiement, afin de permettre une conversion plus rapide et plus fluide, que de changer de plaques d'immatriculation.

Il existe quatre succursales de banques commerciales dans le nord de la Kosova. Nous avons 10 banques commerciales – huit étrangères et deux kosovares – et

quatre de ces 10 banques commerciales ont des succursales dans le nord qui peuvent être utilisées pour échanger de l'argent. Quinze autres institutions financières non bancaires peuvent être utilisées pour la conversion.

J'ai été critiqué pour avoir agi unilatéralement, mais je suis Premier Ministre parce que la Kosova est une république. Si mon pays n'avait pas été une république, je ne serais pas devenu Premier Ministre. Je défends donc les intérêts d'une république démocratique. Pour agir de façon bilatérale plutôt qu'unilatérale, nous devons signer l'accord auquel nous sommes parvenus en tant que texte. M. Vučić et moi-même nous sommes mis d'accord sur un texte, le 27 février dernier à Bruxelles, et sur une annexe concernant sa mise en œuvre à Ohrid, en Macédoine du Nord, le 18 mars 2023. Nous sommes donc bien attachés au dialogue. Cependant, nous avons déjà un accord. Pour éviter de violer cet accord, et pour le respecter et le mettre en œuvre, je pense qu'il faut prendre la décision bilatérale de le signer afin d'adhérer, par notre signature, à sa lettre et à son esprit.

Dans cette salle, nous avons entendu une critique, une opposition à l'intervention de l'OTAN, qui a sauvé mon peuple. Il y a 25 ans, 19 pays se sont unis pour mettre fin au génocide perpétré par les forces de Milošević en Kosova ; 19 pays se sont unis pour bombarder un pays européen. La situation devait être extrêmement grave. Sinon, les choses ne se seraient pas passées ainsi. Il arrive que 19 pays ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un communiqué de presse. Comment se fait-il qu'en 1999, 19 pays aient décidé de bombarder la Yougoslavie de Milošević ? La situation était très grave, et même le Président de la Fédération de Russie de l'époque, Boris Eltsine, savait à quel point la situation en Kosova était grave. Il parlait plusieurs fois par semaine avec l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, pour tenter de trouver une solution pacifique. La situation était très mauvaise dans mon pays. L'intervention de l'OTAN nous a sauvés. Milošević est mort à La Haye pendant son procès, sans attendre le verdict. Je comprends donc que certains membres du Conseil aient pu être opposés à l'intervention de l'OTAN, mais il aurait fallu qu'ils soient dans mon

pays au printemps 1999 pour comprendre la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvions. Il s'agissait d'une catastrophe humanitaire.

La Cour internationale de Justice a rendu un avis consultatif le 22 juillet 2010, affirmant que la déclaration d'indépendance de la Kosova ne violait pas le droit international (voir A/64/881). Toutes les résolutions du Conseil de sécurité font partie du droit international. Sur notre planète, il n'y a pas de plus haute instance judiciaire la Cour internationale de Justice, et la Cour internationale de Justice a affirmé que la déclaration d'indépendance de la Kosova ne violait pas le droit international. Le droit international comprend également la résolution 1244 (1999). Par conséquent, le débat juridique sur la justification de notre indépendance est fondamentalement clos.

La dernière chose que je voudrais mentionner est qu'à la une de tous les tabloïds serbes ces jours-ci, on voit des fantômes de Kosovars qui se vengent des Serbes. Nous n'allons pas nous venger. Oui, plus de 10 000 civils désarmés ont été tués ; 20 000 femmes ont été violées, mais nous n'allons pas nous venger. Je veux la justice, et la justice est notamment l'absence de vengeance. Il est donc très important de souligner que pour que la paix règne entre la Kosova et la Serbie, et pour que nous entretenions des relations normales, ils doivent cesser de fantasmer sur le fait que nous allons nous venger. Nous n'allons pas nous venger. Je suis un premier ministre qui veillera à ce qu'il n'y ait pas de vengeance, mais seulement la justice, malgré les antécédents des auteurs de crimes – qu'ils aient été commis pendant la guerre ou après, en temps de paix, pour des motifs politiques ou économiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je constate que le Président Vučić demande la parole. La présidence a indiqué aux deux parties qu'elles pourraient chacune faire une déclaration supplémentaire. Nous demandons que l'on s'en tienne à cette décision, si les parties le veulent bien.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

La séance est levée à 17 h 30.